

# Vo

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1992

238 • 3,75 \$

**DOSSIER**

**Un outil nécessaire:**

# L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

**UNE HISTOIRE  
DE TIMIDITÉ  
ET DE CONVICTION**

**Entrevue avec  
LOUISE CORRIVEAU**

**Les cégeps  
en questions**



9 770849 035006

La Fédération nationale des enseignantes  
et des enseignants du Québec

# UN SYNDICALISME HORS DU COMMUN

IL EST RARE QU'UNE FÉDÉRATION de syndicats d'enseignantes et d'enseignants soit affiliée à une centrale syndicale telle la CSN, qui regroupe des travailleuses et des travailleurs de l'ensemble des secteurs d'activités. C'est pourtant le choix qu'ont fait les enseignantes et les enseignants de différents ordres d'enseignement. C'est un choix à la mesure de celles et ceux qui font des valeurs de partage et de solidarité l'assise de leur action collective.

FNEEQ





PHOTO: RENE BEAULIEU



24



PHOTO: ELLIOTT ERWITT

ÉDITORIAL 4

ENTREVUE 8

• **Louise Corriveau**  
**LES CÉGEPS EN QUESTIONS**

Associée depuis vingt ans à la vie des cégeps, Louise Corriveau parle de la formation des jeunes, dans un système qui sait trop rarement stimuler leur soif de connaissances. Son ton oscille entre la rigueur d'une docteure en sociologie... et un attachement quasi maternel envers ses étudiants-es.

POINT DE VUE 13

• **Les groupes populaires: acteurs de changements ou fonctionnaires sous-traitants?**

VIE ET CULTURE 20

• **Agences de rencontres et besoins d'amour**

DOSSIER 24

• **Un outil nécessaire:**  
**L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC**  
**UNE HISTOIRE DE TIMIDITÉ ET DE CONVICTION**

Si l'histoire du Canada est celle d'une longue mise en minorité du Québec, l'histoire du Québec en est une de timidité et de conviction. Dans les groupes populaires, la parole est mal assurée. C'est l'hésitation de ceux et celles qui ont besoin d'un outil et qui hésitent à investir pour se le procurer. Va-t-on bientôt régler la question?

EN MOUVEMENTS 40

• **Manger en qualité, manger en quantité**

SUR LA PLANÈTE 42

• **Cet apartheid qui n'en finit plus...**

COURANTS D'ESPOIR 44

• **Leonardo Boff quitte le clergé**

BILLET 7

TOUR DU QUÉBEC 16

QUÉBEC EN COULEURS 17

LIRE 22

CHRONIQUE INSOLENTÉ 39

BANDE DESSINÉE 39

AUX ÉTATS 46

# VO

# ÉDITORIAL

## VO : LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

Fondé en 1951. Magazine d'information alternatif, au service des classes populaires, il traite de leurs conditions de vie et de travail, de leurs organisations, de leur culture et de leurs débats. VO s'inspire principalement du courant chrétien libérateur. Il est publié en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'impliquent cependant pas ces organisations. Les articles publiés dans VO n'engagent que leur-s auteur-e-s-es.

**Conseil d'administration:** Michèle Asselin, Daniel Beaulieu, Esther Champagne, Paul-Émile Charland, Daniel Legault, Réjean Mathieu, Monique Tremblay.

**Comité de rédaction:** Diane Brulotte, Francesca Dalio, Guillaume Dostaler, Daniel Gingras, Abdelhamid Gmati, Françoise Guay, Marc Valade, Pierre Viau. **Collaborations régulières et membres des comités de chroniques:** Nicole Brais, Jacynthe Chicoine, Guillaume Dostaler, Myriame El-Yamani, Jean Forest, François Gervais, Louise Lafortune, Daniel Laprès, Maryse Rivard, Maryse Robert, Pierre Viau.

**Rédaction en chef, coordination, promotion et publicité:** Jean Robitaille. **Pupitre et secrétariat de rédaction, montage de couverture, visuel, comptabilité, et rédaction:** Daniel Legault. **Gestion des abonnements et traitement de textes:** Ginette Gaudreault. **Représentation publicitaire:** Jean-Guy Renaud. **Mise en pages:** Mario Beaulac. **Photographie:** René Beaulieu. **Bande dessinée:** Vivian Labrie.

**Impression:** Imprimerie d'Arthabaska inc.  
**Distribution:** Diffusion Parallèle - Tél. (514) 525-2513  
**Fréquence de parution:** 6 numéros par an  
**Photo couverture:** Daniel Gingras, (coloration: Daniel Legault)  
**Grille de tarifs:**  
Abonnement pour individu ou groupe populaire: 20\$/an ou 35\$/2ans  
Abonnement pour institution: 28\$/an  
Abonnement de soutien: 28\$/an  
Étudiant ou sans emploi: 14\$/an  
À l'étranger (par avion), individuel: 25\$/an  
À l'étranger (par avion), institutionnel: 33\$/an  
Un numéro seulement: 5,05\$ (incl. frais de poste)

Les articles de la revue VO sont inscrits dans le répertoire analytique de presse *Points de repère*. Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN 0849-035X. Envoi de publication, enregistrement no.0220. Parution: no.238, 1er septembre 1992.

VO, 1212 Panet, Montréal (Québec), H2L 2Y7  
Téléphone: (514) 523-5998, télécopieur: 527-3403

Depuis l'échec de Meech, la fièvre souverainiste aura provoqué certaines hallucinations. L'une d'elles consiste à prendre pour acquis la souveraineté du Québec. Nombre de récents colloques dans les milieux populaires et féministes postulaient l'élaboration d'ambitieux projets de société, aussi intéressants que détaillés, sur ce fait accompli... ou presque. L'illusion du processus inéluctable vers la souveraineté est dangereuse. Dangereuse, parce que l'indépendance ne nous sera assurément pas «donnée». L'indépendance se conquiert, démocratiquement. Et c'est bien ainsi!

Prendre pour acquis la souveraineté, c'est fuir la douleur du choix. C'est abdiquer ses responsabilités. C'est s'astreindre au silence. C'est finalement laisser à ceux dont nous combattons le projet social tout l'espace pour colorer à leur guise le processus d'accession à la souveraineté. S'il n'est pas opportun de conditionner son implication dans la lutte indépendantiste à un quelconque projet social, il serait toutefois naïf de croire que le processus d'accession à la souveraineté (rédaction et adoption d'une constitution, élaboration et déclaration d'une charte des droits et libertés, etc.) est incolore et purement technique.

### LE DÉDAIN DES ANGES

L'ambiguïté d'une partie importante des forces progressistes à s'impliquer dans la lutte nationale du Québec résulte de plusieurs facteurs, d'ordre **angélique**, qui expliquent son souverainisme tranquille comme son indépendance inquiète. Terrifié par ce qui ressemblerait à de la compromission ou de l'acoquinement avec les «nationalistes d'affaires» de *Québec inc.*, on craint de se faire manipuler. Pas question d'approcher un pouvoir politique que l'on sait si corrompu. On fige devant l'opportunité d'un changement réel, d'une victoire accessible, tellement habitués à lutter défensivement ou à rêver globalement. On refuse d'être associés, même tactiquement, au vieux nationalisme pompeux qui mène une guerre de drapeaux.

Plusieurs d'entre nous en sont à bouder une cause parce que des ennemis jurés y ont touché, à rejeter le jouet jadis préféré. L'angélisme de plusieurs militants-es ressemble au purisme des artistes qui renient tout ce qui franchit la barrière d'un succès public. On les comprend tous d'être mal à l'aise dans une fête de couleur bleu unanimité, où les participants-es les plus bruyants-es sont habillés-es de drapeaux et maquillés-es de fleurs de lys. La dissidence y est étouffée, les

# POUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT

slogans manquent de justesse... comme dans toute fête partisane d'ailleurs. Mais l'unanimité, si gênant soit-il, ne doit pas faire peur au point d'empêcher le réalisme tactique.

Trente ans après la Révolution tranquille, le nationalisme québécois a évolué. En acquérant conscience et popularité, il ne réfère plus uniquement à la race canadienne française ou à la religion catholique. Les éléments les plus dynamiques de ce nationalisme ne visent pas l'exclusion mais plutôt l'inclusion, moderne, dans une société francophone, libre, juste et tolérante. La mémoire de cette terre, son histoire, sa culture appellent à un regroupement plus organique.

## L'INDÉPENDANCE, UN OUTIL AVANTAGEUX

L'indépendance du Québec, c'est l'occasion de rapprocher le pouvoir politique des citoyens-nes. L'expérience démontre que si chacune des luttes pour infléchir des législations québécoises demeure une entreprise épique, l'aventure de s'attaquer aux lois canadiennes s'avère à coup sûr mille fois plus périlleuse. Faute de pouvoir compter sur une communion de culture militante avec nos «camarades» canadiens-nes, nous nous retrouvons chaque fois devant cette limite fondamentale de n'avoir aucune idée de la capacité ou de l'intérêt des gens de Saskatoon ou de Charlottetown de se mobiliser avec nous. Bien concrètement, rapatrier l'ensemble des pouvoirs législatifs au Québec, c'est avoir les moyens de brasser une cage plus petite, mais surtout une cage dont on connaît bien la configuration. La double structure canadienne, loin de favoriser une plus grande démocratie, laisse les citoyens-nes pantois devant l'enchevêtrement de pouvoirs et de responsabilités concurrents entre Québec et Ottawa.

L'indépendance est un outil, dangereux comme tous les outils. Il peut détruire et construire. Il peut servir toutes les causes. Faire le choix de l'indépendance, c'est bien plus que de voter à un référendum. C'est s'engager dans une dynamique de création d'une société dont le premier défi sera d'assurer son caractère distinct dans le contexte «libre-échangiste» nord-américain. La défaite de 1980 a marqué

la fin d'une ère de politisation et le début d'une morosité générale. Le Québec ne s'est plus intéressé qu'aux RÉER et aux bas de laine individuels. L'indépendance, en libérant de nouvelles énergies, pourrait nous rebrancher sur un projet collectif.

## L'INDÉPENDANCE DEVANT LA SOUVERAINETÉ

Nous optons clairement à VO pour l'indépendance du Québec. Un État indépendant qui sera maître de sa souveraineté. La promotion du seul concept de souveraineté laisserait encore trop de place à des formules alambiquées de «souveraineté partagée à saveur confédérative et conservatrice» dont l'imagination de Robert Bourassa est si friande. Le Canada est un cul-de-sac. La «souveraineté partagée» de Bourassa, pas plus que tout autre proposition qui viendrait du Québec, ne sera acceptée par un Canada anglo-hautain. Le Québec doit se tenir, debout, résolu, d'une seule pièce, libre.

Une fois indépendant, la question du partage des souverainetés à l'intérieur même du nouvel État ne manquera pas de se poser. Les onze nations autochtones du Québec n'hésiteront pas à nous la rappeler! Mais avant de partager


quelque chose, rappelle Michel Chartrand, il faut d'abord l'avoir! Avant de partager la souveraineté, il faut d'abord en jouir. 



PHOTO: © WINSTON LINK

ADULTES – MILIEUX PLURIETHNIQUES – ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS – PRÉSCOLAIRE – ÉLÈVES HANDICAPÉS – ALPHABÉTISATION – ENFANTS – FORMATION PROFESSIONNELLE – PRIMAIRE – MILIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES – SECONDAIRE – ACCUEIL DE

THNIQUES – RMATION RANTES ET CENTES ET NNELLE – GRANTS – COLAIRE – X SOCIO-FICULTÉ – HANDICA-QUEMENT ADULTES – SATION – ACCUEIL NIQUES – RMATION RANTES ET CENTES ET NNELLE – GRANTS – COLAIRE – X SOCIO-FICULTÉ –

FRANCISATION – ADULTES – MILIEUX PLURIETHNIQUES – ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS – PRÉSCOLAIRE – ÉLÈVES HANDICAPÉS – ALPHABÉTISATION – ENFANTS – FORMATION PROFESSIONNELLE – PRIMAIRE – MILIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUEMENT

# L'école

## c'est LA SOLUTION

### pour tout le monde



Alliance des professeurs  
et professeurs de Montréal (CEQ)

**Vous avez  
tout pour réussir.**

**Nous avons tout  
pour que cela dure.**



**Desjardins**

L'incroyable force de la coopération.

## QUE LA FÊTE AIT VRAIMENT LIEU!

MYRIAME EL YAMANI

**E**n général, je n'aime pas les fêtes, sauf la mienne! Je ne les aime pas car je ne sais jamais trop ce qu'on fête. Je n'aime pas les foules et ces effusions de rires gras et sympathiques. Ces épanchements de coeur me font plus de mal que de bien. S'amuser parce qu'en haut lieu on l'a dit, ça me «débecte». Et puis, je n'aime pas non plus les rabatojoie, ceux et celles qui vous font culpabiliser, comme la dernière lettre de Richard Desjardins dans *Le Devoir*, sur la fête du massacre des Indiens. Ou on fête, ou on fête pas, mais le entre-les-deux, du genre «vous pouvez vous amuser mais n'oubliez pas ce que vous avez fait dans le passé», m'ennuie à mourir.

Pourquoi je n'aime pas les fêtes? C'est sans doute qu'elles sont trop liées à des considérations économiques et politiques et qu'elles oublient les gens. Ceux et celles pour qui on a tout organisé, planifié, orchestré, etc. Prenez le 350e anniversaire de Montréal. De prime abord, c'est plutôt intéressant toutes ces activités prévues pendant l'été. Mais les gens dans tout ça? Ils sont là pourtant, tous ces badauds, tous ces touristes qui vont faire remonter l'économie de Montréal.

Mais voilà, il me manque quelque chose: je n'ai pas compris ce qu'on faisait vraiment. En arrivant d'Espagne, pays par excellence de la fiesta, norme de travail nationale, puisqu'elle définit les heures d'ouverture des banques, je pensais arriver à comprendre. Là-bas, on a construit un TGV (Train à grande vitesse) de


**Ou on fête, ou on fête pas, mais le entre-les-deux, du genre "vous pouvez vous amuser mais n'oubliez pas ce que vous avez fait dans le passé", m'ennuie à mourir.**

Madrid à Séville, pour permettre aux gens de fêter plus vite. Deux heures pour faire près de 400 km en pleine chaleur, c'est mieux que quatre ou cinq heures. On diminue le temps de transport pour ensuite vous faire piaffer près de trois quarts d'heure devant chaque pavillon de l'Expo '92, m'a raconté un ami. Je n'y suis pas allée à l'Expo, parce que je n'aime pas les foules et puis parce que ce n'est pas là

En fait je suis allée fêter mon anniversaire à moi et celui des autres dans un petit coin idyllique, le genre de coin perdu qui ressemble au bout du monde. Le Cabo de Gata, aux falaises ocre et rouges, qui surplombe la mer, la vraie, la Méditerranée, n'est pas encore pollué par les touristes et les papiers gras. Un vieux Andalou m'a offert la pension et permis de choisir le poisson frais pêché pour souper. Puis, les couleurs flamboyantes du coucher du soleil ont délié les langues, la sangria aidant, et les vieux souvenirs de guerre civile, de nonchalance et de fierté sont remontés à la surface. La gitane m'a ouvert le monde en ouvrant ma main, le guitariste aux doigts de perles a laissé s'emballer les notes et les sons rauques, s'élevant vers le ciel étoilé, m'ont fendu le coeur. Romantique, cette soirée l'était, sans aucun doute, mais quelle fête!

Instants sublimes qui nous montrent que la fête est un plaisir spontané, auquel on peut s'adonner seulement si l'on est prêt-e à cela.

Était-ce un rêve? Je crois que oui. Car la fête est pour moi une conjugaison de gens qui ont envie d'être ensemble, qui désirent harmoniser leur être avec d'autres, pour le bien-être de tous et toutes. Alors laissez-vous guider vers ces méandres du coeur qui, plus que toutes les merveilles organisées, vous apporteront des arcs-en-ciel, dans cet

horizon de plus en plus sombre. Montréal ou Séville sont des villes séduisantes et porteuses de fêtes inoubliables. Plus que le centre-ville avec tous ces appareils de fête, ce sont les gens qui apporteront le sens de ce qu'il y a à fêter. 



Cabo de Gata

PHOTO: PADO VILALTA

que je pouvais fêter. Pas plus que le jour d'ouverture du 350e de Montréal, où près de 500 000 personnes s'étaient entassées pour voir la parade qu'elles n'ont pas vue, faute d'espace, m'a raconté une autre amie. Je n'y étais pas non plus.

ASSOCIÉE DEPUIS VINGT ANS À LA VIE DES CÉGEPs, LOUISE CORRIVEAU PARLE DE LA FORMATION DES JEUNES.

SON TON OSCILLE ENTRE LA RIGUEUR D'UNE DOCTEURE EN SOCIOLOGIE... ET UN ATTACHEMENT QUASI MATERNEL ENVERS SES ÉTUDIANTS-ES.

JE SUIS PERSUADÉ QU'UNE TELLE PRÉSENTATION VA L'EMBARRASSER ET POURTANT, C'EST TELLEMENT CE QUI SE DÉGAGE DE L'ENTREVUE. SON PROPOS, INTELLIGENT ET ORIGINAL, RÉVÈLE SES PASSIONS, SES COLÈRES COMME SES DÉCEPTIONS DEVANT UN SYSTÈME QUI SAIT TROP RAREMENT STIMULER LA SOIF DE CONNAISSANCES CHEZ LES JEUNES.

LOUISE CORRIVEAU ENSEIGNE LA SOCIOLOGIE AU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT DE LONGUEUIL. ELLE PUBLIAIT L'AN DERNIER UN LIVRE QUI BROsse UN PORTRAIT SANS COMPROMIS DES CÉGEPs. ELLE PREND PARTI POUR UN RETOUR AUX VALEURS ÉTHIQUES FONDAMENTALES DANS LA FORMATION.

JEAN ROBITAILLE  
PHOTOS: RENÉ BEAULIEU

## ENTREVUE AVEC LOUISE CORRIVEAU:



## LES CÉGEPs EN QUESTIONS

«**L**e plus grand drame qui afflige actuellement le monde des cégeps, c'est la "sous-capitalisation culturelle" de nos jeunes. Leur bagage culturel est souvent très faible. Bon nombre de jeunes diplômés-es du secondaire ne possèdent pas une maîtrise minimale des maths et du français. C'est indécent, ils n'arrivent même pas à additionner puis à pondérer leurs notes! J'ai demandé à mes étudiants-es quels mots ils ne comprenaient pas... Je voulais pleurer. Le sens exact de mots comme légal, illégal, pathologique, bien nanti ou vice leur échappait. Leur vocabulaire est tellement réduit que si je donne un exemple, je risque de les mêler. Ils-elles échouent en maths comme en socio parce qu'ils-elles n'arrivent tout simplement pas à comprendre le sens des questions d'examen.»

Qu'est-ce qui explique que les étudiants-es d'aujourd'hui soient tellement plus faibles que ceux et celles des années '70? On prête pourtant tous les péchés à cette période tumultueuse: laxisme, innovations improvisées, politisation à l'extrême de l'enseignement... Les années '80 devaient avoir sonné le glas de cette période de récréation. Hausse de la note de passage au secondaire, productivité, excellence, performance et discipline étaient de tous les discours ministériels. Comment se fait-il alors que la note moyenne des étudiants-es de cégep ait dégringolé de sept points entre 1980 et 1986?

Louise Corriveau est perplexe pour un rare instant au cours de cette entrevue. «Je ne sais pas exactement. Mais il est clair que depuis 15 ans on a abandonné comme société notre projet de scolarisation. On a cessé de trouver ça important. On valorise davantage les habitudes de consommation que les habiletés intellectuelles. La variable qui a le plus changé depuis cette période,

## UN POTENTIEL CULTUREL SOUS-DÉVELOPPÉ



c'est le désinvestissement du travail intellectuel personnel des jeunes au profit d'un emploi à temps partiel.»

### 20 HEURES DE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR

Il y a aussi des parents qui abandonnent. «Ils se sont tellement fait dire qu'il fallait laisser les jeunes développer leur autonomie qu'ils n'osent plus leur demander comment ça va à l'école. Avec 30 heures de cours et 20 heures de travail à l'extérieur par semaine, il ne reste plus beaucoup de temps pour l'étude, les travaux d'équipe ni même pour flâner ou occuper son temps à diverses activités sociales et cul-

turelles qui contribuent à développer le capital culturel d'un individu.»

Il est intéressant de noter que ce désinvestissement du développement d'habiletés intellectuelles se manifeste principalement chez les jeunes de classes moyennes. Dans son livre sur les cégeps, Louise Corriveau explique ce phénomène. Les résultats d'une étude de Ronald Gareau révèlent qu'un même pourcentage d'étudiants-es issus-es de familles à revenus faibles ou élevés travaillent à temps partiel, soit environ 55%. «Par contre, près de 70% des jeunes provenant d'un milieu socio-économique moyen occupent un emploi. Lorsqu'on met ces informations en relations avec les données de Simon Langlois sur l'appauvrissement des classes moyennes, on peut avancer l'hypothèse que les jeunes travaillent aussi pour obtenir des biens de consommation que leurs parents ne peuvent plus leur payer.» Louise Corriveau affirme que si «les femmes ont servi pendant un certain temps à acquérir et maintenir le statut de classe moyenne des familles, les étudiants-es participent dorénavant au maintien de ce statut.»

«Pourquoi faudrait-il offrir une formation super spécialisée? Pour les 40% de métiers qui ne sont pas encore inventés? La majorité de nos étudiants-es vont effectuer dans 20 ans des jobs qui n'existent même pas aujourd'hui.»

# PILIER DE LA DÉMOCRATISATION

JEAN ROBITAILLE

**Le cégep est un pilier majeur de la démocratisation scolaire au Québec. L'éducation post-secondaire a cessé d'être réservée à une élite. Contrairement à ce que certains de ses détracteurs craignaient dans les années '60, la création de ce niveau original d'enseignement n'a pas constitué un frein à l'accès à l'université. Bien au contraire. Les cégeps accueillent 85% des diplômés-es du secondaire. Les jeunes des régions éloignées des centres urbains sont aussi les grands bénéficiaires du mouvement de démocratisation. À Gaspé, Baie-Comeau, Rouyn ou Alma, les cégeps constituent un pôle de culture qui rend accessible à toute la population une gamme de services et d'équipements de qualité (salle de concert, gymnase, bibliothèque, etc.) qui génèrent une vie culturelle intense.**

**Cette démocratisation est numérique autant que géographique. Elle aura également permis aux femmes d'accéder en grand nombre aux études post-secondaires. Déjà, depuis 1981, elles sont plus nombreuses que les hommes au cégep.**

**On retrouve par ailleurs 39% de jeunes de milieu ouvrier au cégep. C'est beaucoup plus qu'il y a vingt ans mais «malgré ces indéniables progrès, les artisans des cégeps constatent qu'on n'a pas réussi à enrayer les effets du milieu social sur la poursuite des études. Selon Pierre Dandurand, le nouveau système scolaire s'est restructuré sous l'action des groupes sociaux. (...) Une étude du Cégep de Maisonneuve montre que les parents des étudiants inscrits au secteur technique sont moins scolarisés que ceux du secteur général.»<sup>1</sup>**

## OK À L'ENTRÉE, MAIS À LA SORTIE?

**Il ne suffit pas d'entrer au cégep, encore faut-il en sortir avec un diplôme. Le cégep est accessible, les statistiques le prouvent. Le défi principal demeure toutefois de réussir à diplômer les jeunes du cégep. Là aussi, comme au secondaire, le taux de décrochage est inquiétant, variant de 30% à 40% selon les programmes. Pour Louise Corriveau, la formation déficiente au secondaire en est la première responsable. «Il est incroyable que l'école secondaire n'ait pas comme mission de préparer les jeunes au cégep. Formellement, son seul mandat demeure l'obtention du Diplôme d'études secondaires.» La grande majorité des diplômés-es les plus faibles du secondaire échoueront lamentablement au cégep, faute d'une préparation adéquate, en français et en maths tout particulièrement.**

<sup>1</sup> Extrait du livre de Louise Corriveau, *Les Cégeps, Question d'avenir*, qui cite à cette occasion les résultats d'une étude de Pierre Dandurand publiés en 1990 dans *L'éducation, 25 ans plus tard! et après?*, et d'autres données tirées du bulletin du Cégep de Maisonneuve d'avril 1987.

## DISPARITION DU STATUT D'ÉTUDIANT

Derrière ce phénomène, se profile la disparition du statut d'étudiant-e. «Dans le transport en commun par exemple, des rabais sont consentis aux personnes du troisième âge mais pas aux étudiants-es du post-secondaire. Le statut d'étudiant est *gommé* au profit de la constitution d'une merveilleuse petite main-d'oeuvre de *cheap labor*. Il faut être bien conscient que c'est une subvention énorme que le système scolaire fait aux entreprises de restauration-minute ainsi qu'aux magasins de prêt-à-porter. Les cours abandonnés par les étudiants-es et les sessions qui s'ajoutent pour s'ajuster aux horaires de travail, ça nous coûte extrêmement cher comme société.»

«En plus, ils n'apprennent rien dans ces emplois-là. On ne leur demande jamais de nouvelles de leurs études. Au contraire, le boss les engueule si leurs études ont le malheur de nuire à leur rendement.»

## GARE DE TRIAGE OU LIEU DE FORMATION?

À la veille de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps, Louise Corriveau considère que c'est la finalité même des cégeps qu'il faut retrouver. Simple gare de triage ou véritable lieu de formation? Les divers-es intervenants-es du monde des cégeps doivent choisir. Elle craint que les défis pédagogiques soient escamotés des résultats de la commission parlementaire, et qu'on s'en serve surtout pour faire disparaître la distinction jeunes-adultes à l'intérieur des cheminements de formation technique. «Il y a des circonstances où ça peut être utile d'offrir à des jeunes une formation plus pointue. Mais il faut faire bien attention de ne pas dévier un nombre important de jeunes d'une formation générale de qualité.»

Pourquoi faudrait-il offrir une formation super spécialisée?, s'interroge-t-elle. «Pour les 40% de métiers qui ne sont pas encore inventés? La majorité de nos étudiants-es vont effectuer dans 20 ans des jobs qui n'existent même pas aujourd'hui. Pour être capable de gérer la complexité d'un ouvrage, il ne faut justement pas découper les compétences en petits morceaux bien étroits. Ça prend plutôt une formation large autour des humanités. Les Lettres, les romans, la philosophie te montrent comment les gens ont géré toutes sortes de situations très complexes.»



### UNE ANNÉE PRÉALABLE AU CÉGEP

Que peut-on attendre également de la commission parlementaire? L'ajout d'une année préparatoire au cégep pour les élèves les plus faibles du secondaire lui semble incontournable... hélas! «Quand, dans ta classe, les notes varient entre 20% et 95%, il y a un grave problème. Et c'est pas drôle pour les étudiants-es. Ceux et celles qui ont entre 20% et 40%, il faut les prendre à part. Ils n'ont pas les mêmes problèmes

d'apprentissage que ceux qui se situent entre 50% et 60%.» Dans le système actuel, on les condamne à l'échec. Louise Corriveau est d'accord avec l'idée d'une

année préparatoire, sorte de propédeutique au cégep, même si elle ne sait pas quel effet cela pourrait avoir sur la motivation des élèves du secondaire à poursuivre leurs études au collégial.

Mais ce qui risque surtout d'être l'enjeu de cet exercice de réflexion sur l'avenir des cégeps, c'est la modification de l'offre de cours dans le secteur technique pour permettre au collégial d'offrir un ensemble de cours et de nouveaux formats de programmes de formation professionnelle. «Je sens qu'on veut faire du cégep le pivot de la formation professionnelle au Québec. La formation professionnelle est tellement mal en point au Québec que l'idée de renvoyer tout ça dans un univers qui a brillamment réussi à relever ce défi semble a priori intéressante. Mais je crains la manière dont on va faire ça. En éliminant la distinction jeune-adulte, on risque de confondre formation initiale et recyclage de la main-d'oeuvre.»

1 Corriveau, Louise, *Les Cégeps: question d'avenir*, IQRC, 1991.

**«Les femmes ont servi pendant un certain temps à maintenir le statut de classe moyenne des familles. Les étudiants-es participent dorénavant au maintien de ce statut.»**

## À L'HEURE DES BILANS

JEAN ROBITAILLE

Quand vient le temps de faire le bilan des 25 ans des cégeps, Louise Corriveau n'hésite pas. Avec lucidité, elle brosse le portrait de l'état des cégeps, convaincue de la richesse de cette expérience unique au monde. Mais ses critiques n'en sont pas moins cinglantes...

Louise Corriveau reconnaît cinq grandes forces au réseau collégial: 1- un rôle majeur dans la démocratisation scolaire; 2- l'invention d'un niveau pédagogique original qui introduit les jeunes à la culture savante, scientifique et technique; 3- le rôle joué par le cégep dans son milieu; 4- la qualité de la formation technique et, 5- la qualification des profs dont le niveau de diplomation et de perfectionnement est très élevé.

### UN ENSEIGNEMENT À INVENTER

«Pour inventer ce niveau pédagogique original, il a fallu se dégager de deux pôles qui imposaient auparavant un ascendant très fort sur la formation dans les collèges classiques et les écoles techniques. Au secteur général, apprendre à se dégager de l'université pour se situer davantage au niveau des préoccupations des étudiants-es. Au secteur technique, se dégager des entreprises et inventer un corpus de connaissances techniques original qui permettait de théoriser à partir d'un certain nombre de choses qui se passent en entreprises.»

Louise Corriveau n'est absolument pas nostalgique de la période des collèges classiques et des profs qui étaient supposés être si compétents-es. «Je suis assez

tannée de me faire parler des beaux collèges classiques. La soeur qui m'enseignait la "méthode"<sup>1</sup> était en train de faire sa "rhétorique"! J'ai eu quelques bons profs, mais il ne faut pas exagérer...»

Selon elle, la tâche d'introduire les jeunes à la culture savante est capitale mais particulièrement difficile. «Donner des cours d'introduction, c'est très exigeant. Il faut aller à l'essentiel de la discipline. Dans certains pays – mais malheureusement pas au Québec – on confie cette tâche au prof le plus réputé. Celui qui a fini de faire la synthèse de sa discipline, celui qui a tout vu, qui connaît bien les grands courants.»

### DES PRINCIPES QUI S'OPPOSENT

Louise Corriveau crie à l'indécence devant

des horreurs qui se produisent quand on tient compte du seul principe d'ancienneté au moment de l'attribution des cours aux professeurs. «On est devant une énorme contradiction entre deux principes syndicaux: ancienneté et équité. Les anciens profs s'accaparent les cours qu'ils aiment donner (et qu'ils radotent des fois depuis vingt ans) puis *garochent* les cours les plus difficiles aux plus jeunes. C'est du délire! C'est un manque désolant d'éthique.»

Elle cherche à comprendre cette période trouble vécue par les enseignants-es de cégep. «Les profs, bardés de diplômes, n'ont jamais été si compétents; au point où les budgets de perfectionnement sont souvent épuisés. Mais en même temps, bien des profs sont épuisés. La tâche s'alourdit, se complexifie et les profs ressentent eux aussi le processus d'appauvrissement, surtout ceux qui habitent dans les grands centres urbains.»

### LES FAIBLESSES DU SYSTÈME

À l'heure des bilans, il importe aussi de voir quelles sont les principales faiblesses des cégeps. Louise Corriveau en évoque quelques-unes:


- la rupture entre le secondaire et le collégial: «c'est aberrant que le secondaire n'ait pas dans sa mission de préparer les jeunes au cégep. L'éducation, c'est comme l'agriculture: plus ta terre est riche, mieux ça va pousser. Mais quand tu rencontres des étudiants-es qui possèdent un très faible bagage culturel, tu n'en finis plus de combler leurs lacunes»;

- la faiblesse de l'encadrement des étudiants-es du secteur pré-universitaire: «si tu veux réellement démocratiser l'enseignement et donner une chance égale, il faut permettre aux étudiants-es les plus faibles de combler leurs lacunes. En période de restrictions budgétaires, c'est tragiquement encore l'encadrement qui écope»;

- les programmes d'études du pré-universitaire mal définis et qui manquent de cohérence: «le programme de Sciences pures est un chapelet de préalables universitaires. Les étudiants-es de ce program-

me confondent encore "la vérité" et "l'état actuel des connaissances", faute de cours d'histoire ou de philosophie des sciences.» En Sciences humaines, c'est presque le contraire. Sous prétexte d'offrir une formation très large, on se retrouve souvent avec un programme fourre-tout et sans cohésion;

- le manque d'évaluation des profs non-permanents: «c'est inscrit dans la convention collective des profs et pourtant on n'ose pas prendre nos responsabilités à cet égard»;

- l'absence de mécanismes d'évaluation des collègues qui pourraient présenter un autre portrait que celui transmis par les palmarès de *L'Actualité* en faisant ressortir les forces particulières d'un cégep: «c'est pas le taux de diplomation global qui mesure un bon cégep. Quand tu as les plus forts c'est facile de les diplômer. C'est la valeur ajoutée qui est intéressante. C'est la capacité des intervenants-es de faire passer les étudiants-es d'un point à un autre.» 

1 À l'époque du cours classique, la méthode équivalait à une 10<sup>e</sup> année et la rhétorique à la 13<sup>e</sup>.



## LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

# TOUT LE CÉGEP EN CAUSE

**DISPONIBLES :** Le mémoire de la Fac  
La revue Factual de septembre 1992



FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL  
1067 rue St-Denis, Montréal, Québec - H2X 3J3  
Tél. : (514) 848-9977 - Télécopieur : (514) 848-0166

## LES GROUPES POPULAIRES: ACTEURS DE CHANGEMENTS OU FONCTIONNAIRES SOUS-TRAITANTS?

PIERRE VALLIÈRES

*Ce texte a d'abord été écrit pour les militantes et militants du quartier Centre-Sud de Montréal. Il a été légèrement remanié pour le magazine VO. Radiographie du militantisme dans ce quartier, le diagnostic est cru. Et les problèmes identifiés ne sont probablement pas uniques au Centre-Sud.*

**D**urant les années '60 et '70, des quartiers urbains et même des régions entières étaient définis et reconnus publiquement comme des lieux privilégiés de socialité, de citoyenneté, d'innovation sociale et de militantisme très souvent avant-gardiste.

Si les régions ont pour l'essentiel conservé leur dynamisme et continuent d'oeuvrer pour la reprise en main de leur destin, les quartiers urbains, pour leur part, offrent l'image de corps profondément disloqués. Ainsi en est-il, par exemple, du quartier Centre-Sud de Montréal, autrefois réputé à travers tout le Québec pour son dynamisme social et sa créativité.

Carrément asphyxié par un découpage spatial arbitraire et barbare, miné par la désindustrialisation massive, l'effritement des liens sociaux et des solidarités traditionnelles (paroisses, familles, etc.), le Centre-Sud de Montréal est devenu à toutes fins utiles une zone d'exclusion.

Malgré cela, une poignée de militantes et de militants croient encore que

**PIERRE VALLIÈRES est membre de l'exécutif d'Alerte Centre-Sud, coalition de groupes populaires du quartier. Ce texte présenté lors de l'assemblée générale d'Alerte n'engage toutefois pas la coalition.**

le Centre-Sud pourrait redevenir le banc d'essai d'une authentique démocratie participative, populaire et communautaire. Est-ce là une utopie? Existe-t-il vraiment dans le Centre-Sud de 1992, ravagé par les démolitions, la dépopulation, la misère et la spéculation, une réelle volonté collective, c'est-à-dire politique, de vivre concrètement la démocratie et le changement?

### 200 GROUPES, POUR QUOI FAIRE?

On dit qu'il existe dans le Centre-Sud pas moins de 200 groupes populaires et communautaires. Le chiffre est énorme, mais sur le terrain l'impact de ces groupes multiples se fait très peu sentir. Plusieurs d'entre eux pourraient disparaître sans

que personne ou presque ne s'en aperçoive. Alors, que doit-il se passer, au sein de la collectivité militante tout au moins, pour redynamiser la population, lui redonner une voix et un espoir? Avons-nous comme militantes et militants un projet social cohérent et une stratégie efficace à présenter au milieu?

### LES CARENES DU MOUVEMENT POPULAIRE

D'abord, il faut en finir avec l'habitude prise d'attribuer tout le mal à l'État. Certes, l'État a tout fait pour tuer le mouvement populaire, mais les difficultés rencontrées par les groupes ne sont pas toutes imputables au désengagement étatique, au corporatisme syndical ou à l'économisme néo-libéral. Il y a d'autres raisons à l'érosion de l'action militante, dans le Centre-Sud comme ailleurs. Je me contente ici d'en énumérer quelques-unes.

La principale cause de cette érosion me semble être ce que j'appelle la «bureaucratization subventionnée» du travail militant. Il s'agit bien sûr de subventions au rabais, ponctuelles et provisoires, mais qui, d'année en année, s'accompagnent d'un nombre croissant de règles de gestion bureaucratiques contraignantes. Plusieurs groupes sont ainsi passés, en quelques années seulement, de la militance active à la gestion routinière de services para-gouvernementaux, d'un programme articulé de changement social à un encadrement para-bureaucratique de travail sous-payé.



PHOTOS COURTOISE COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD



## Devenez membre de la SSJBM!

Pour obtenir un Québec indépendant et la fin des quémandages constitutionnels humiliants.

Rejoignez-vous aux personnes de toutes origines ethniques et sociales membres de la

Société Saint-Jean Baptiste de Montréal

Des militantes et des militants, eux-mêmes en quête d'emplois et de revenus plus stables, ont donné naissance à une espèce nouvelle de *cheap labor*, formée de sous-fonctionnaires mal payés, interchangeables et au statut précaire. Le sommet de cette évolution encouragée par l'État est la gestion présente, par un très grand nombre de groupes (allant de cafétérias et de vestiaires à des organismes plus interventionnistes), des fameux programmes *Extra* destinés aux personnes assistées-sociales dites «employables», c'est-à-dire dans les faits corvéables d'autorité. Les

logues au chômage, pour des travaux occasionnels qui, en aucune façon, ne préparent les dits «employés» à retourner de façon durable et surtout valorisant sur le marché du travail. Ces emplois occasionnels coûtent à l'État moins que le salaire minimum et, par ailleurs, permettent aux groupes qui s'en prévalent de profiter d'une main-d'oeuvre gratuite et captive, de maintenir une permanence, des locaux, des services, etc., auxquels ils devraient autrement renoncer à la suite des nombreuses coupures de subventions décrétées par l'État.



groupes populaires emploient un nombre croissant de personnes contraintes par l'État à accepter n'importe quel emploi, sous peine de représailles. Ces travailleuses forcés-es ne sont pas, pour la plupart, des militants-es. Ils et elles n'acceptent de travailler au sein d'un groupe populaire ou communautaire que sous la contrainte. Ils-elles perçoivent leurs employeurs d'occasion non pas comme des militants-es mais comme des *boss* comme les autres ou encore des auxiliaires des fonctionnaires gouvernementaux.

L'État fait ainsi d'une pierre deux coups: premièrement, il fait semblant d'encourager le retour sur le marché du travail des personnes les plus démunies et les plus vulnérables de la société et deuxièmement, il dresse des appauvris-es contre d'autres appauvris-es, en clair des militants-es dépourvus-es de moyens contre une population fragilisée à l'extrême. Militants-es gestionnaires et personnes assistées-sociales se retrouvent donc embarqués-es ensemble dans un même bateau sans gouvernail et insécurisant. Si demain l'État mettait un terme à ces programmes *Extra*, combien de groupes devraient fermer leurs portes? Et rien ne dit que cela ne se produira pas effectivement, le jour où l'État se rendra compte que ces programmes d'aide sociale sont carrément improductifs et ne mènent nulle part. Dans une telle situation, les groupes populaires seront-ils amenés à revendiquer le maintien du travail forcé et sous-payé qui

### L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT

Ainsi donc, les abus de pouvoir pratiqués par les services de bien-être social, loin d'être analysés et dénoncés par les groupes populaires, servent bien souvent à ceux-ci à employer sans frais des concierges, des secrétaires, des réceptionnistes, des documentalistes, voire même des socio-

O U I, J E D E V I E N S M E M B R E  
 SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec)  
 H2X 1X3 • (514) 843-8851

Cotisation: 10 \$ (étudiant(e): 5 \$)  
 Je fais un don

Total

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
 Code: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_  
 Occupation: \_\_\_\_\_ H  F

caractérise les programmes *Extra* et d'autres mesures gouvernementales qui s'en rapprochent? On voit d'ici dans quel cul-de-sac les groupes peuvent se retrouver, faute d'avoir analysé correctement et politiquement la situation, et d'avoir agi en conséquence.

Poignés à la gorge par le désengagement de l'État à leur endroit, de quelle utilité peuvent être désormais les groupes populaires pour les personnes sans emploi, démunies et fragilisées? Si les groupes sont incapables de se dresser contre l'État et de développer, face à lui, une forme quelconque d'autonomie sociale et politique, comment espérer d'eux qu'ils puissent amener la population du quartier à développer sa propre autonomie et à se libérer du carcan de l'État et autres pouvoirs (politiques, économiques, sociaux et culturels)? Les groupes, du moins plusieurs d'entre eux, ne sont-ils pas en train de faire la preuve qu'ils sont plus que jamais sous la dépendance directe de l'État et de ses politiques, même les plus répressives, comme celles relatives à l'aide sociale, notamment?

## ENCLENCHER UNE MOBILISATION

La situation décrite plus



PHOTO DOUGLAS LOWMYRE



PHOTO ERIC ULHAREGUY, COURTOISIE COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD

ceptible d'enclencher une mobilisation significative. Tout le monde se plaint de l'absence d'un projet de société, mais personne, ou peu s'en faut, ne travaille concrètement à sa formulation.

«Penser globalement, agir localement»: le mot d'ordre des années '60 s'est perdu dans de nouvelles formes de «secours directs», chichement financés par l'État et gérés par des militants-es de plus en plus épuisés-es, et souvent démoralisés-es, par l'ampleur des besoins à satisfaire.

## DANS CES CONDITIONS, QUE FAIRE?

Personnellement, je crois qu'il est urgent 1° d'envisager la vie du quartier ou de la région dans sa globalité (sociale, économique, politique et culturelle); 2° de se doter d'un outil d'intervention rassembleur des différentes composantes du quartier, qui soit aussi mobilisateur que démocratique et pluraliste: un comité de citoyennes et de citoyens, par exemple, comme il en existait un peu partout dans les années '60; 3° de développer une stratégie d'action collective qui favorise la solidarité et qui soit porteuse d'une authentique alternative au statu quo actuel. 

haut nuit considérablement, on s'en doute, au développement de nouvelles solidarités, à la cohérence des luttes, au travail politique à la base, ne laissant voix au chapitre qu'aux seuls notables de la rationalité économique néo-libérale pour qui seul-e un-e pauvre «rentable» a encore quelque utilité dans le système.

De plus, la multiplication, la dispersion et l'individualisme des groupes, l'émiettement des revendications, les rivalités entre groupes, etc., bloquent actuellement l'émergence d'un programme d'action cohérent, sus-





## SHAWINIGAN: LE SOUVENIR DE LA COUR À SCRAP

JEAN FOREST

**L**a Mauricie, c'est le pays de Félix Leclerc. Celui qu'il a vu décliner dramatiquement avec des usines de pâtes et papiers en perpétuelle décroissance et des industries de transformation qui ont fermé les unes après les autres. Est-ce cette situation qui lui a inspiré sa chanson *La meilleure façon de tuer un homme*? Je ne saurais le dire mais j'ai compris, en rencontrant Yves Marcil, l'autre jour, que les gens de Shawinigan ont décidé depuis longtemps qu'il y aurait

pour faire déménager une «cour à scrap» qui empestait tout le secteur Laval de Shawinigan. Lutte hautement politique qu'un conseil de quartier, regroupant des dizaines et des dizaines de personnes, a fini par gagner, au point où les autorités municipales ont dû «virer de bord» et s'associer à la panoplie d'actions initiées par le groupe de citoyens-nes.

### UNE PANOPLIE... DE GROUPES

Le Centre, qui porte le nom d'un ex-travailleur de la compagnie Gulf impliqué

munautaire; les services de formation...

De plus, quatre organismes importants sont directement reliés au Centre Roland-Bertrand: la **Tablee populaire** qui loge à deux endroits différents dans Shawinigan et sert quelque 36000 repas par année; le **Regroupement de défense des droits sociaux** qui mobilise et défend les personnes assistées sociales; **Auto-Psy Mauricie** au service des ex-psychiatisés-es, le **Mouvement pour le respect des droits des malades chroniques** qui a gagné quelque 200 lits de plus dans les institutions locales.



PHOTO MICHEL SAINT-JEAN

Et comme si ce n'était pas assez, depuis deux ans le Centre rayonne jusqu'à St-Tite, capitale western, avec le **Carrefour Normandie** qui apporte à la population locale des outils semblables à ceux mis sur pied à Shawinigan.

Impressionnant, c'est vrai, de constater pareille prise en charge d'un milieu appauvri par sa propre popula-

le moins possible de «morts qui marchent» dans les rues de leur ville en sursis.

Yves Marcil est un témoin actif de cette résurrection à Shawinigan. Avec son confrère André Martel, il est à l'origine de la vie communautaire que l'on y retrouve.

Toute une histoire que celle du **Centre Roland-Bertrand**, rue Saint-Marc, autour duquel s'articule aujourd'hui cette vie communautaire. Elle prend sa source dans une lutte populaire entre 1972 et 1975

toute sa vie en faveur des plus défavorisés parmi les siens, héberge maintenant de nombreux groupes et services: **Action-Chômage** pour la défense des droits des chômeurs; **La Pommade** pour aider les familles monoparentales; **Le Partage** pour la redistribution alimentaire; **Le Hamac** pour loger des sans-abri; le **Mouvement des travailleurs chrétiens** pour le ressourcement chrétien; le **Trans-parent** pour contrer la négligence envers les enfants; le **Service de meubles**; l'**Atelier de verre**; le **Café alternatif**; le **Réveillon com-**

tion par ailleurs condamnée à attendre une nouvelle ère de développement industriel... «Comment ça?!», rétorque Yves Marcil, nous n'attendons pas: nous travaillons fort, avec d'autres instances du milieu, à cette reprise économique. Le souvenir de «la cour à scrap» est encore bien vivant même si on retrouve maintenant un beau parc public à sa place. Pas question de gérer la pauvreté non plus, mais de conserver vivant un milieu social au sens démocratique et critique bien aiguë».



## LA FIERTÉ ET LA DIFFÉRENCE

PIERRE VIAU

**A**u printemps 1990, *Vie Ouvrière* a déjà rencontré Kendall, un Haïtien né à Montréal. Il a maintenant 16 ans. Oh, il a bien changé! Comme tous les jeunes de son âge, s'affirmer unique, différent et fier de l'être le transforme complètement. Il découvre ses racines africaines.

Depuis un an, on voit Kendall porter un béret qui évoque le continent africain, ou un médaillon en cuir qui illustre l'Afrique aux couleurs rouge, jaune et vert. «Avant, je n'aurais jamais porté ça sur moi parce que je n'étais pas sûr de ce que j'étais. Je suis plus conscient de ce que je suis. Je suis fier de l'être». Mais fier de quoi? Kendall se redresse de sa chaise, regarde à droite, à gauche, retousse sa manche, montre son bras noir. «Ça. Ce que je suis, je l'assume: la fierté et la différence avec ses problèmes». Quels problèmes? Kendall hésite, reprend le même mot, se renverse sur sa chaise. «C'est en dedans». Oui, mais quels problèmes? «Ah, poses-moi cette question-là plus tard!»

On revient à la fierté, au changement qui le transforme, on parle de la musique africaine. «J'ai découvert des choses, comme cachées en moi, des choses qui ne s'exprimaient pas. Ça n'arrive pas tout seul, ça arrive en gang».

### TOUS POUR UN

Un événement, en soi anodin et pas nouveau, marque Kendall. Lors d'une soirée de danse, il y a eu un début de bataille entre Québécois et immigrants. «J'étais comme au milieu, puis je me suis rangé du bord des



immigrants. J'ai commencé à faire partie de la gang. Il y a des Haïtiens, Latinos, Arabes et quelques Québécois. Dans la gang, les Québécois ne peuvent pas te baver, ils sont en minorité! Au fond, on


est tous en minorité. Ça fait changement, ça fait du bien, mets-en! On est des amis, on se respecte, c'est la paix».

«En gang, je me sens plus fort. C'est comme une protection. On peut faire des yeux de travers aux *skinheads*. Quand je suis tout seul et que je les vois, je regarde à terre ou droit en avant et je ne niaise pas.»

Le moment est-il venu de parler des problèmes? «Bon, OK, c'est trouver une job, trouver un loyer et être noir. Je pense aux enfants que j'aurai et ils vivront ça aussi. Pas le choix, *man!*» Kendall préfère alors parler de la musique. «Quand nous allons dans notre parc, on est 15 ou 20. On écoute la musique noire des Caraïbes, on parle des filles». De fait, dans la gang, il n'y a pas de discussion. «Quand tu as une idée, si tu parles trop, tu changes d'idée. Je suis fier des idées qui sont à moi. Ce n'est pas le temps de les changer».

L'unité dans la gang est vitale. Tout ce qui menace et brise l'unité du groupe, comme les discussions ou les opinions différentes, est évité.

Et ses amis d'avant? «J'ai toujours les amis québécois d'il y a trois ans. Mais quand je suis avec la gang des immigrants, je suis plus moi-même, ça fait de la ventilation. Je me sens moins étouffé».

À la fin de l'entrevue, Kendall se prépare à aller rejoindre la gang. «Tu t'en vas à ton parc?», lui demande-t-on. Ajustant la palette de sa casquette, bien droite en arrière, il corrige aussitôt: «Dans **notre** parc», avec un clin d'oeil complice à qui sait reconnaître la fierté qui l'habite. 



PHOTOS: PIERRE VIAU

# AGENCES DE RENCONTRES

JACYNTHE CHICOINE

**T**rouver une compagne ou un compagnon avec qui vivre une relation amoureuse représente pour beaucoup de personnes un grand défi. Parmi ces personnes, certaines vont avoir recours à l'aide d'une agence ou un service de rencontres. Consciente des préjugés à l'égard de ces entreprises et de leur clientèle, nous vous en proposons un tour d'horizon.

## RELATIONS HOMMES-FEMMES

Depuis 20 ans les bases des relations hommes-femmes se sont transformées. Désormais, l'amour peut être conçu comme une entité autonome dont l'existence n'est plus obligatoirement liée à un mariage et à la notion de famille. Les gens ont maintenant le choix de vivre leur amour dans le cadre d'une union libre ou d'un mariage, avec ou sans enfants. Ces nouvelles libertés, considérées comme des acquis par rapport à ce qui existait avant la révolution tranquille,



viennent tout de même bouleverser nos conceptions des rapports amoureux.

Devant leur désir de mettre un terme à leur état de solitude affective, les gens se retrouvent obligés de définir ce qu'ils attendent vraiment d'une relation amoureuse.

Vouloir rompre la solitude affective est une démarche exigeante. Exigeante d'autant plus que notre société, en valorisant la réussite individuelle par le travail, laisse peu de place aux réseaux traditionnels de rencontres comme les amies gravitant autour des grandes familles, les relations de voisinage, etc...

Le réseau du milieu de travail est souvent le principal lieu où les relations interpersonnelles se vivent. Réseau restreint, où tout le

monde n'est pas prêt à partager de front relation de travail et relation affective avec la même personne. Une fois écartés les lieux comme les bars, discothèques, centres de conditionnement physique et bibliothèques, où l'activité en soi sert de prétexte, que reste-t-il? Le hasard d'une rencontre dans le transport en commun ou au supermarché? Les probabilités sont minces.

On recherche des gens qui nous ressemblent, de la même classe sociale, avec un niveau de scolarité semblable.

## AGENCES ET SERVICES DE RENCONTRES

C'est dans ce contexte que des personnes seules font appel aux agences et services de rencontres. La première grande distinction à faire concerne le type de banque dont dispose l'agence. Est-ce une banque fermée, ouverte? La banque fermée est utilisée dans les agences traditionnelles où une personne se charge de «l'agencement» des couples. Dans ce cas, la clientèle ne peut vérifier par elle-



PHOTO MIKKEL AALAND

# LES AMOUREUX ABSTINENTS

JEAN-GUY RENAUD

**L**e Vrai, le Grand, le Véritable! Cette quête d'absolu que nous recherchons depuis notre tendre enfance. On rêve d'amour, sans les compromis ni grand engagement. Alors pourquoi ne pas opter pour «l'amour-consommation», au même titre que le *fast food* – amour pour apporter – qu'on jette après utilisation. Voilà même que cette formule ne donne pas satisfaction et est vide de sentiments profonds.

De voir proliférer petites annonces, bars-rencontres, clubs sportifs, agences et *brunch* pour célibataires, on finit par comprendre qu'il y a, sinon un problème, en tous cas «quelque chose là».

On a fini par comprendre, surtout, que cette fameuse misère affective n'est pas le seul lot du «pauvre monde, laid, pogné et mal pris», et qu'elle affecte en fait un peu tout le monde, comme dit Suzanne Boyer, présidente et cofondatrice de *La boîte à mots*, un service de rencontres unique en

son genre, qui fonctionne par le texte, et où l'autonomie et la confidentialité sont respectées.

La boîte à mots est à la fine pointe de cette nouvelle quête amoureuse branchée, mais pas nécessairement engagée. La formule est exigeante mais a l'avantage d'éliminer les faux-fuyants: on ne peut pas dire qu'on est juste venu prendre une bière!

En lisant les multiples autoportraits, on est vite séduit et envahi par un sentiment très intimiste, là où les besoins d'amitié, d'amour et de complicité humaine deviennent des notions auxquelles tout être humain aspire.

## DES EXIGENCES ÉLEVÉES

Le-la client-e type? Une personne d'environ 38 ans, un bac universitaire, un travail à temps plein, un enfant en garde partagée, une bibliothèque bien garnie, un équipement de ski de fond et une voiture relativement récente – pas du tout à plaindre en d'autres mots, et du beau monde à part ça!

Tous souhaitent le partage, mais pas nécessairement l'amour avec un grand A. Par contre, les exigences individuelles recherchées sont extrêmement élevées: la franchise, la bonne forme, la lucidité, la beauté intérieure et extérieure, la transparence, le respect de l'autre et de son rythme... La liste des qualités requises chez l'éventuel-partenaire est passablement longue ces temps-ci.

Il y a de quoi se demander s'il faut être parfait-e aujourd'hui pour tomber (si ce n'est qu'un peu) en amour, ou serait-ce plutôt une façon de s'assurer qu'on ne tombera pas justement en amour! Qu'on n'aura pas, surtout, à faire des choix déchirants par rapport à comment et avec qui mener sa vie... Difficile de ne pas voir, en tous cas, tant dans ces réticences à l'accouplement que dans ces hautes exigences personnelles, une méfiance entre hommes et femmes, une peur de se faire «dérouter» par l'autre.

Mais qu'en est-il au juste de ce comportement de méfiance? Selon Suzanne Boyer, la mode est à la croissance personnelle et à l'auto-suffisance en tout; et les succès de librairie, comme *Ces femmes qui aiment trop*, font de nous tous-tes des «amoureux-abstinents-es».

Tout amour, quel que soit son objet ou sa manière de s'exprimer, est suspecté d'être totalement et uniquement intéressé et, par conséquent, menaçant. On refuse alors d'accueillir la part de gratuité qu'il porte et apporte.

L'amour de soi, c'est essentiel, mais l'amour que de soi, ça donne froid dans le dos... et le culte du Moi est inquiétant. Il est inquiétant ce souci constant et quasi obsessionnel de santé et de bonne forme physique chez des gens relativement jeunes et parfaitement sains et qui, par ailleurs, privent leur corps de la nécessaire chaleur de l'autre et de ses caresses réparatrices. La spontanéité, l'enthousiasme et la confiance passent pour de graves désordres mentaux et aimer est considéré comme névrotique!

LS



PHOTO: HENRI CARTIER-BRESSON

même les inscriptions. On doit faire confiance aux propriétaires quant au nombre d'inscriptions et au choix des personnes qui nous seront présentées.

Parmi les agences à banque fermée, certaines offrent un service plus traditionnel: profil de la personne avec ou sans photographie. D'autres offrent un service plus «personnalisé» avec profil plus détaillé, photo, vidéo et même analyse graphologique. Les coûts varient entre 100\$/an et 350\$/3 mois.

L'autre choix qui s'offre est la banque ouverte, où l'on peut avoir accès personnellement à toutes les inscriptions. Cela permet à la clientèle de vérifier par elle-même la composition de la banque. Ainsi les services utilisant ce type de banque sont tenus d'assurer la transparence de leurs activités. À titre d'exemple de banque ouverte, pensons aux petites annonces dans les journaux ou à un service de rencontres comme *La boîte à mots* où l'on peut avoir accès à tous les textes des gens inscrits.

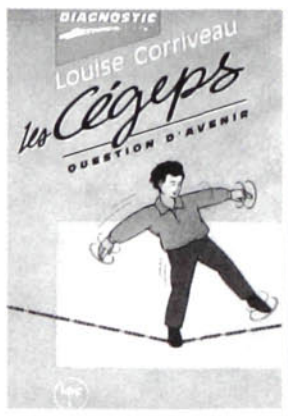
Voulez-vous faire vos propres choix ou les confier à une tierce personne? Dans un cas comme dans l'autre, vous devez évaluer les raisons motivant votre recherche ainsi que les caractéristiques désirées chez l'autre.

## LES PRÉJUGÉS

En considérant la complexité des relations hommes-femmes et l'individualisation des rapports humains, on comprend que des gens aient besoin d'aide. Toutefois, la

# LE QUÉBEC S'EST-IL TROMPÉ EN CRÉANT LES CÉGEPS?

Pour en savoir plus long...



12,95 \$

## Les cégeps, question d'avenir

Louise Corriveau

«Un diagnostic sans préjugé, sans halo de pessimisme ou de déception, dur mais stimulant comme la vérité: il donne prise à l'action, si on veut répondre à l'urgence.»

Roger Marcotte, *Relations*

## LE PROFESSEUR DE CÉGEP: UN MAÎTRE EN HUMANISME

18,00 \$

## Le professeur de cégep: un maître en humanisme?

Claude Beauchesne

Une enquête éclairante sur les pratiques pédagogiques de professeurs de cégep de sept disciplines en sciences humaines.

Catalogue  
des publications  
disponible  
sur demande



Demandez ces ouvrages à votre libraire  
ou chez l'éditeur

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE  
SUR LA CULTURE

14, Rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4  
Téléphone: (418) 643-4695 • Fax: (418) 646-3317

UN LIVRE DE RÉFÉRENCE COMPLET

# UNE NAISSANCE HEUREUSE

Par  
Isabelle Brabant



Un guide unique pour bien vivre sa grossesse et son accouchement. Un livre détaillé et illustré par plus de 50 photos.

400 pages 29,95 \$

ÉDITIONS  
SAINT-MARTIN

4316, boul. Saint-Laurent, bureau 300  
Montreal, QC H2W 1Z3 Tel. : (514) 845-1695

## Le lieu de rencontre des gens d'action



Service courtois et efficace  
de location de salles

Pour réservation: (514) 524-3561

1212 rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7

# BESOIN D'AMOUR!

Le OUI, je le veux et pour la vie, c'est un beau rêve, rêve déçu que la plupart ont rejeté. On parle plutôt d'«amour-amitié», mais sans trop savoir dans quel espace et de quelle façon on a le goût de vivre tout ça. Ce nouveau concept est très mal défini et la confusion règne.

Alors, partons du principe que nous vivons dans une société dite évoluée. Les gens ont pris le temps de se questionner sur le sens profond de la vie et nous sommes arrivés à la conclusion que l'expérience humaine n'est en réalité qu'un passage, une série d'expériences. Dans ce cas on pourrait facilement entrevoir plusieurs chapitres, plusieurs épisodes à cette vie. Mais quand je pose la question à Suzanne Boyer à savoir si les gens sont prêts à vivre pleinement l'Amour le temps d'un chapitre, elle me répond « Non ».

**Tout serait tellement différent si on avait «l'audace de vivre». L'Amour ou l'absence d'amour a toujours été et restera la grande affaire de nos vies. Osez donc! Juste un peu. Vous serez étonnés des résultats. Les peurs, les insécurités, cette misère humaine nous éloignent de l'idéal recherché. Pendant ce temps, ma fille de 12 ans, enfant d'une fin de semaine sur deux, rêve de robe de mariée et de valeurs traditionnelles. (J.-G. R.)**

société est très dure à l'égard des gens qui fréquentent des services de rencontres. On trébale des préjugés tant sur les agences qu'à l'égard de la clientèle.

Selon Suzanne Boyer de *La boîte à mots*, la clientèle des services de rencontres ne correspond pas du tout à l'image de personnes moches, fragiles et timides. Au contraire, ce sont des gens cultivés, sociables et actifs. En fait, comme bien d'autres personnes, elles cherchent simplement à rompre leur solitude affective.

La seule chose qui peut les différencier, c'est qu'elles se sont avoué leurs besoins affectifs et ont décidé de prendre leur situation en main.

Les préjugés à l'égard des entreprises offrant ces services ne sont pas moins tenaces. On pense que ce sont des entreprises exploitant la détresse et la fragilité de la clientèle ou que ce sont tout simplement des escrocs. Il est vrai que ce marché bouge beaucoup et que peu de ces entreprises perdurent. Sur 21 agences



PHOTO HARRY THOMASON

répertoriées dans le bottin téléphonique des pages jaunes, trois n'existaient plus et quatre d'entre elles avaient un nouveau numéro de téléphone.

Comme pour l'achat de tout bien ou service, on doit s'assurer de la bonne réputation de l'entreprise. De toute évidence, on a avantage à se diriger vers des services offrant une banque ouverte, car cela permet de faire ses choix tout en ayant pleine connaissance des possibilités qui s'offrent.

S'engager dans une telle démarche exige d'avoir une bonne conscience de ses besoins, d'être disponible et disposé à rencontrer des gens. Il faut se méfier des agences qui font miroiter un succès certain. Car peu importe le prix que l'on y met, il n'existe pas de formule magique! ☺

# 12 ANS PLUS TARD, MÊME ENDROIT ?

**Pierre DE BELLEFEUILLE, *L'ennemi intime*, collection Voies, éd. L'Hexagone, 1992, 194 p.**

Recueil de textes, les uns inédits, les autres pas. Critique sérieuse, qui aurait pu s'appeler *Le traître, plus ou moins volontaire* ou bien *Réflexions sûres sur l'indépendantisme mou*, ce livre est sorti au début de l'année. Vous comprendrez qu'après «l'affaire Morin», sa lecture prendra une acuité nouvelle.

«Notre mentalité de colonisés continue de faire obstacle. Car l'ennemi est en nous. Il n'est ni anglais ni néo-québécois. Il s'appelle indécision. Il s'appelle mollesse. Il s'appelle égoïsme. Il y a en nous, comme en général dans les autres peuples, une certaine lâcheté, une certaine vénalité qui font la fortune des politiciens adversaires du changement» (p. 25). [D.LEGAULT]

**É. CLOUTIER, J.H. GUAY et D. LATOUCHE, *Levirage (L'évolution de l'opinion publique au Québec***



***depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*), éd. Québec-Amérique, 1992, 182 p.**

Cette étude vient combler une lacune. Analysant les résultats des divers scrutins et sondages effectués au Québec de 1960 à 1991, elle aboutit à plusieurs révélations sur l'opinion publique au Québec en ce qui concerne les différentes options constitutionnelles.

L'option souverainiste, embryonnaire dans les années '60, recueillait l'appui des deux tiers de l'électorat québécois en 1990. Mais cette évolution n'a été ni linéaire ni uniforme et a été conditionnée aussi bien par l'actualité politique que par les mutations sémantiques de l'idée souverainiste. Bien qu'au printemps 1991, l'opinion publique était plus souverainiste que fédéraliste, une bonne partie tend plus vers la souveraineté-association que vers l'indépendance. C'est cette frange de la population qui déterminera la victoire des indépendantistes ou des fédéralistes lors d'un éventuel référendum. [ABDELHAMID GMATI]

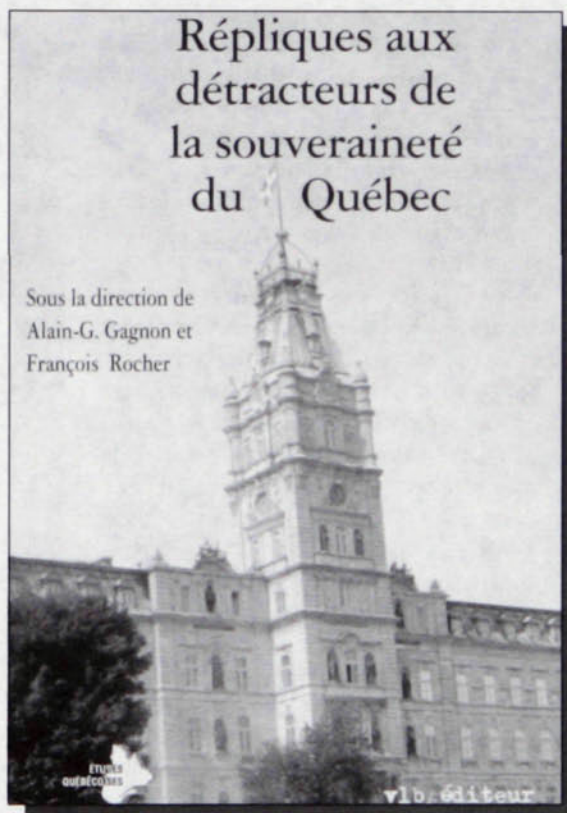
**Claude V. MARSOLAIS, *Le référendum confisqué (Histoire du référendum québécois du 20 mai 1980)*, VLB éditeur, 1992, 266 p.**

Connaître l'histoire pour ne pas la répéter. Ce fut probablement l'idée de genèse de ce livre essentiel. Outre des textes et des citations qui nous rappellent la frénésie qui a secoué le Québec au printemps de 1980, C.V.M. fait un récit détaillé des événements.

Des médias, Marsolais note que la majorité des journalistes québécois ont été scrupuleusement «neutres» alors que leurs patrons, et les journalistes plus âgés devenus cadres, ont laissé libre cours à leur parti-pris fédéraliste. «Pourquoi n'ont-ils pas harcelé Trudeau sur ses promesses d'un fédéralisme renouvelé et sur la nature des changements envisagés?», se demande-t-il.

L'angélisme et le peu de stratégie dont le gouvernement Lévesque a fait preuve en '80 se sont avérés désastreux. [D.LEGAULT]

**Marcel HAMEL, *Le Québec et la Confédération: Un choix libre? (Le clergé et la Constitution de 1867)*, éd. Septentrion, 1992, 209 p.**



Marcel Bellavance s'efforce de faire ressortir le rôle joué par le clergé dans l'avènement de la Confédération. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur trace les contours de la société de l'époque. L'on apprend que sur la position sociale prédominante du clergé se greffent d'importants intérêts économiques. C'est ainsi que certains ecclésiastiques ont spéculé sur la vente de terres à diverses compagnies ferroviaires. L'Église s'acquitte aux autres secteurs de la bourgeoisie industrielle en pleine effervescence, dont les intérêts coïncident avec ceux du Parti conservateur.

Le cadre idéologique servant de justification à l'établissement de la Confédération tient tout entier dans la défense des «intérêts religieux et nationaux» des Canadiens français, contre les Rouges taxés de démocrates et d'annexionnistes. Grâce

Denis Monière  
**L'INDEPENDANCE**



aux moyens dont dispose le pouvoir religieux, lesquels vont du refus de l'absolution à l'excommunication, en passant par les admonestations en chaire, le clergé possède tous les atouts pour infléchir les résultats électoraux de l'automne 1867 en faveur de ses alliés conservateurs et leur dada confédératif. [PIERRE HAMEL]

**Sous la direction de L. BALTHAZAR, G. LAFOREST et V. LEMIEUX, *Le Québec et la restructuration du Canada 1980-1992 (Enjeux et perspectives)*, éd. Septentrion, 1991, 312 p.**

L'évolution de l'État du Québec depuis 1980, les modèles constitutionnels (appelés comiquement «la cafétéria constitutionnelle»), les effets de la réforme de 1982, et ceux du Lac Meech, et le rôle des intellectuels des sciences sociales. Le département de sciences politiques de l'Université Laval, pour respecter «une tradition d'engagement», a décidé d'éclairer à nouveau ces questions.

Répétitions et recoupements sont souvent le lot des recueils à thème précis; dans celui-ci, un éventail très large permet un traitement de sujets sans trop de juxtaposition.

Dans les contributions les plus intéressantes, une de Louis Balthazar montre l'évolution parallèle de la conscience nationale et de la conscience internationale au Québec. [D.LEGAULT]

**Hubert GUINDON, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, éd. Saint-Martin, 1990, 233 p.**

De la colonisation à nos jours, Guindon explique la réalité changeante des Canadiens français. D'abord société marchande, le Canada français est devenu rural des suites de la conquête.

L'émergence du nationalisme, la venue de la Révolution tranquille, le déclin de la religion ont tous pour toile de fond la soif de pouvoir et d'expansion d'une nouvelle classe moyenne. D'après Guindon, elle aurait été le plus grand agent de changement que le Québécois ait connu. [DANIEL BEAULIEU]

**Denis MONIÈRE, *L'indépendance*, éd. Québec-Amérique, 1992, 150 p.**

Cet essai, d'une construction simple et efficace se présente en deux parties. La première consiste en une synthèse des fondements philosophiques et historiques de l'idée d'indépendantisme politique. À l'aide d'un succinct survol de l'histoire des principales luttes d'indépendance dans le monde, l'auteur cherche à nous démontrer ce qu'il y a d'intrinsèque à l'idée d'indépendance.

Cela a pour effet d'apporter de la profondeur à la seconde partie qui cerne le problème spécifique du Québec. Les arguments en faveur de l'indépendance du Québec utilisés par l'auteur sont plus d'ordre politique qu'économique. «Le but de ma réflexion n'est pas d'invalider la pertinence des arguments de nature économique, mais de relativiser leur importance et de mettre plus en évidence la signification politique de l'indépendance». Et il y réussit d'autant mieux en évitant de tomber dans la démagogie. [GUILLAUME DOSTALER]

**Josée LEGAULT, *L'invention d'une minorité - Les Anglo-Québécois*, éd. Boréal, 1992, 282 p.**

Après l'éclaboussante sortie de Mordecai Richler dans le New Yorker, on nous soumet l'essai rationnel et

bien documenté de Josée Legault. Spécialiste des questions anglo-québécoises, la politicologue de l'UQAM explique, en quatre volets, bien tassés, le profond malaise de la nouvelle minorité anglophone du Québec qui n'en revient pas du mauvais tour que lui a joué l'histoire.

L'intérêt du livre tient au choix de son auteure de mettre en relief l'émergence et la radicalisation du discours dominant (public) de la communauté anglophone. Josée Legault expose clairement l'attitude de rejet, de victimisation et de culpabilisation qui représentent les mécanismes d'autodéfense d'une communauté qui refuse son statut de minorité linguistique et opte pour le repli sur soi. Elle remet éloquentement en perspective le choix des Anglo-Québécois de défendre leurs droits collectifs sous le couvert des droits individuels relevant ainsi des contradictions qui rappellent le discours et la logique trudeauistes dans lesquels le droit des individus a seul une valeur démocratique intrinsèque.

Nuancé à tous égards, entre autres en ce qui a trait aux stratégies gouvernementales en matière de législations linguistiques, l'essai de Josée Legault reste une analyse critique du comportement des Anglo-Québécois qui refusent d'être une minorité. [DIANE BRULOTTE]



VO prend habituellement le parti, dans ses dossiers comme dans ses autres pages, de laisser parler le monde populaire, ceux et celles qui ont à proposer, par expérience ou par réflexion, des solutions méconnues. Sur la question nationale, la discussion est très large, rejoignant depuis les années '70 la très grande majorité des Québécois-es. Aussi, plutôt qu'un vox populi plus ou moins représentatif, ce dossier veut faire débloquer un débat.



PHOTO DANIEL GINGRAS

Le plan de ce dossier a été établi à la suite de discussions à travers les instances de VO. Des points ont été écartés. Peu de gens doutent des capacités économiques d'un Québec indépendant, et de la faisabilité de cette indépendance. Ceux et celles qui veulent encore en débattre, dans le milieu des affaires par exemple, le font dans les médias commerciaux, et l'ont fait à travers les travaux de la Commission Bélanger-Campeau. De la même façon ont été oubliés les débats constitutionnels récents: nous laissons cette actualité éphémère et dérivative aux quotidiens et aux médias électroniques.

Quelles sont les options? Quelle direction l'histoire enseigne-t-elle? Les groupes populaires doivent-ils prendre la parole? Quels seront les effets «idéologiques» d'une indépendance? Quelle est l'importance de la question nationale et des négociations constitutionnelles?

UN DOSSIER PRODUIT PAR CLAUDE BARITEAU, LUCIA FERRETTI, PIERRE GAUDREAU, PIERRE HAMEL, ET DANIEL LEGAULT

## QUESTION NATIONALE: UNE HISTOIRE DE TIMIDITÉ ET DE CONVICTION

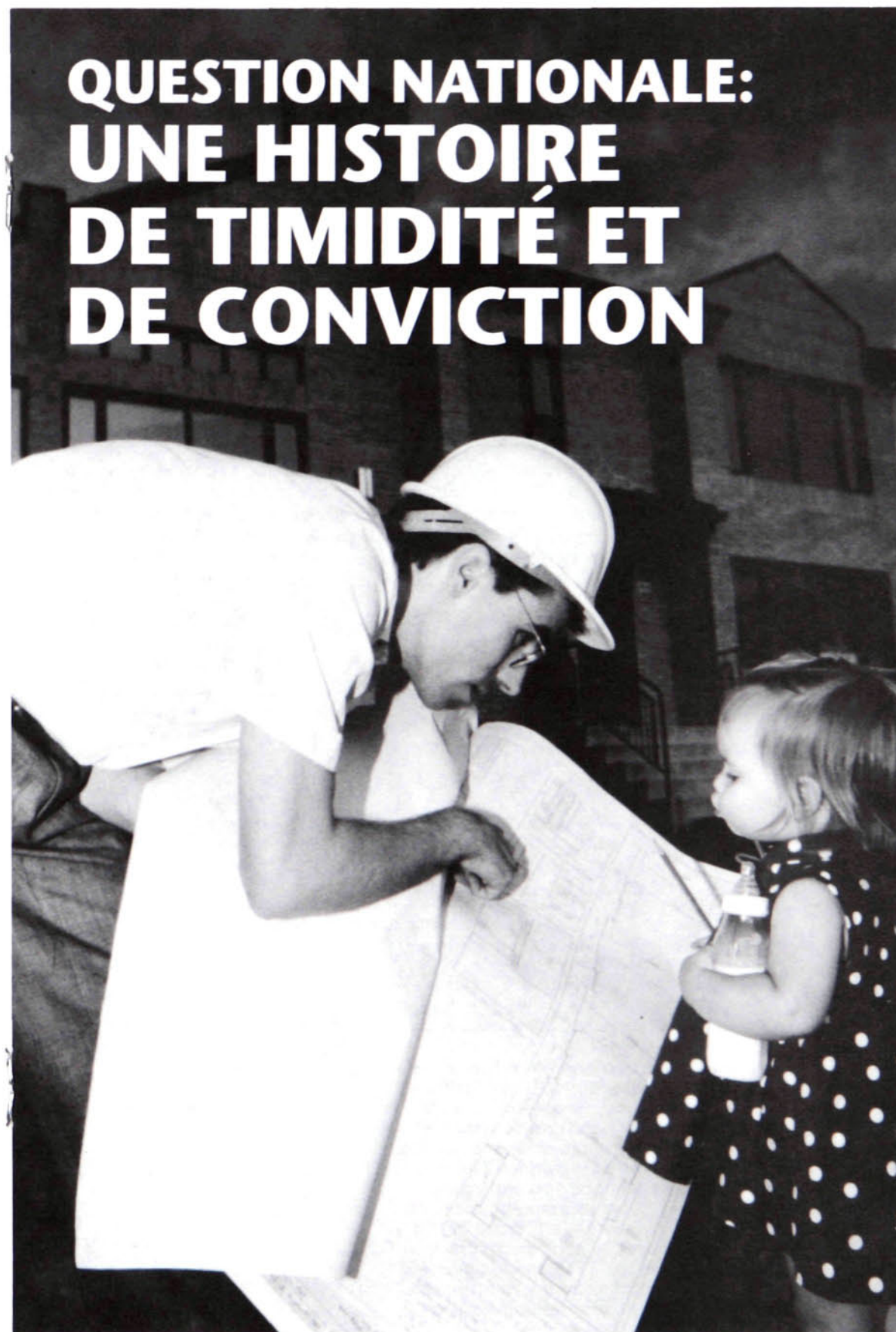


PHOTO YVES PROVENCER



# LES NÉGOCIATIONS CONSTITUTIONNELLES AU CANADA: LA LOGIQUE DERRIÈRE LE FOUILLIS

LES NÉGOCIATIONS CONSTITUTIONNELLES NE SONT PAS UNE MODE D'AUJOURD'HUI; ELLES ONT COURS DEPUIS LONGTEMPS. LE CANADA EST EN RÉPARATION DEPUIS 125 ANS: QU'EST-CE QU'IL Y A À FÊTER?

LUCIA FERRETTI

**E**n 1867, le Parlement britannique vote une loi par laquelle est créé le Dominion du Canada. Depuis que la Nouvelle-France, en 1760, a été conquise par l'armée britannique, c'est déjà la 5e constitution que Londres essaie dans ses colonies de l'Amérique du Nord. Cela montre bien que ça brasse par ici et qu'ils sont houleux les rapports entre conquérants et conquis! La Confédération mettra-t-elle enfin un terme aux conflits? En fait, dès l'origine, le ver est dans le fruit. Trop de monde, à vrai dire, ne trouve pas son compte dans l'arrangement politique de 1867.

Les autochtones, par exemple. Non seulement la Confédération ne leur reconnaît-elle aucun mode de gouvernement propre, mais elle ne leur donne même pas le droit de vote. Il faut attendre 1960 pour qu'ils l'obtiennent, sans cesser pour autant d'être les «pupilles» du Fédéral. En 1969, Trudeau propose l'abolition de la loi de 1871 sur les Indiens, qui avait créé les réserves et était si raciste. Mais c'est pour n'offrir en échange que la disparition pure et simple des statuts d'Indien et de Métis, et l'engloutissement des premiers habitants dans la masse des individus canadiens. Les autochtones se rendent alors compte que la loi des Indiens est paradoxalement la seule reconnaissance de leur identité et de leurs territoires. Ils entreprennent alors de revendiquer la création d'un troisième ordre de gou-

vernement au pays, afin de jouir enfin d'une existence politique propre, non fondée sur l'exclusion. Or ni la constitution de 1982 ni l'accord du lac Meech, en 1987, ne prenaient en compte ces revendications. Voilà pourquoi en 1990, Elijah Harper, député amérindien du Manitoba, a fait échouer Meech.

## L'EST ET L'OUEST S'ENTENDENT SUR LE CENTRE



PHOTO: JEAN VALLIÈRES

**S'il y a une différence entre les tenants-es du OUI et ceux-celles du NON en 1980, c'est que les seconds pensaient bien en avoir fini avec les débats constitutionnels au Québec. Trudeau avait promis d'«améliorer» la constitution canadienne. Et ses partisans l'ont cru à chaque fois qu'il a dit: «Maintenant, le séparatisme est mort au Québec». Une fois après la Crise d'octobre. Une autre fois après le référendum de 1980. Pourtant, chaque fois, l'idée resurgit. Par un mouvement populaire ou par un parti politique. Reprise aux lendemains d'un nouvel échec des négociations. (D. L.)**

Les petites provinces aussi sont insatisfaites. En 1867, l'Ouest n'existait pas. Quant aux colonies maritimes, elles avaient déjà une longue histoire. Aussi a-t-il fallu que Londres sorte des arguments du genre «si-non plus d'investissements, plus de garanties de prêts, plus de tarif protecteur, etc.» pour que les députés du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Edouard acceptent l'union avec le Canada-Uni. À une condition cependant: que leur identité régionale séculaire ne disparaisse pas dans un État unitaire, mais soit préservée par une union fédérale.

Or, les institutions fédérales mises en place en 1867 sont conçues de telle sorte qu'elles ne laissent que faiblement entendre la voix des régions. À la Chambre des Communes, la représentation de chaque province est fondée sur sa population, ce qui favorise démocratiquement le Québec et l'Ontario. Au Sénat, à l'origine, les provinces maritimes ne disposent que d'un tiers des sièges, les deux autres tiers étant détenus à part égale par le Québec et l'Ontario. Lorsque des provinces sont créées dans l'Ouest, en 1870 puis en 1905, on ajoute des sièges mais sans que la part des provinces centrales baisse sensiblement.

Un tel système, au cours de l'histoire, a rendu les Maritimes et l'Ouest incapables de forcer le gouvernement central à y promouvoir un développement diversifié. Si bien qu'à l'heure actuelle, les régions doivent compter massivement sur les transferts d'Ottawa. Leur priorité n'est donc pas d'accroître les pouvoirs détenus par leurs gouvernements provinciaux ni de préserver ce qui reste de leur identité régionale, mais au contraire de faire fléchir le Gouvernement fédéral dans le sens de leurs besoins et donc de s'y faire et décemment entendre. D'où la revendication absolue de la réforme du Sénat, où elles veulent une part très significative de sièges.

## LES DEUX NATIONS ET LE CAPITALISME

Mais l'arrangement constitutionnel de 1867 pose aussi, évidemment, la question du Québec et des Québécois. Lors des négociations qui précèdent la Confédération, il apparaît clair que les Canadiens français, comme les Maritimes, n'accepteront qu'une union fédé-

rale qui préserve davantage leur identité nationale, alors que la bourgeoisie anglophone de Montréal et de Toronto aurait préféré nettement que le pays ne compte qu'un seul gouvernement. Plus facile à contrôler, plus facile pour négocier!

On aboutit alors au «compromis» de 1867. La Confédération octroie à l'échelon fédéral les principaux pouvoirs, surtout les pouvoirs économiques. Circulation des capitaux, des biens et de la main-d'oeuvre: les conditions essentielles à l'expansion du capitalisme canadien sont décidées à Ottawa. Quant aux provinces, elles obtiennent juridiction sur des questions jugées à l'époque d'importance secondaire, comme les ressources naturelles, les routes, la justice civile, le bien-être social et, partiellement, l'éducation.

Or, deux séries de développement se sont produites après 1867. D'une part, l'encre n'était pas encore sèche sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que les provinces anglophones et le Gouvernement fédéral avaient déjà entrepris, et cela continue, d'entraver jusqu'à la détruire toute possibilité d'épanouissement de la minorité francophone au Canada. D'autre part, toutes les questions jugées d'importance secondaire à l'époque sont devenues au XXe siècle des questions capitales. Comment dissocier aujourd'hui le développement économique et les ressources naturelles, ou encore l'économie et l'éducation? Tout cela va conduire au choc constitutionnel des cinquante dernières années entre Ottawa et Québec.

#### WASHINGTON, CAPITALE DU CANADA

Depuis la deuxième guerre mondiale, l'économie canadienne est toujours davantage intégrée à celle des États-Unis. Une partie de la bourgeoisie canadienne se contente de



Travailleurs du chemin de fer "confédératif" du Canadien Pacifique.

PHOTO ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

gérer les succursales des multinationales états-uniennes établies au pays. Mais l'autre partie, partisane d'un plus grand nationalisme économique, a besoin contre le géant voisin du support d'un État fédéral fort, doté du plus large éventail possible de pouvoirs.

Témoin de cette lutte entre les deux frac-

tions de la bourgeoisie qui tentent d'infléchir le Gouvernement fédéral, chaque fois que le Canada s'ouvre un peu plus aux États-Unis, le mouvement est accompagné d'une nouvelle tentative fédérale de centralisation des pouvoirs. Après la deuxième guerre, la continentalisation de l'économie canadienne a été assortie des empiètements répétés d'Ottawa dans les sphères de compétence provinciale, comme les mesures sociales et l'éducation universitaire. Aujourd'hui, à l'heure du libre-échange, la priorité numéro un du Fédéral, dans les négociations constitutionnelles, c'est l'union économique.

Comme en 1867, il s'agit pour la fraction nationaliste de la bourgeoisie canadienne de disposer au niveau fédéral de tous les pouvoirs nécessaires à l'expansion du capitalisme autochtone. Or, dans le contexte contemporain de l'impitoyable compétition capitaliste internationale, presque tous les champs de compétence

sont essentiels à la consolidation de la bourgeoisie nationaliste canadienne, qui est réellement menacée. C'est pourquoi les propositions fédérales n'offrent au Québec de juridiction exclusive que sur certains secteurs mineurs.

Par ailleurs, au cours des années 1960, des Canadiens anglais ont commencé à s'inquiéter de l'impérialisme non seulement économique mais culturel états-unien. À part ses chicanes constitutionnelles, qu'est-ce qui distingue le Canada de son puissant voisin? «Ses programmes sociaux», répondent depuis plus de vingt ans une partie des libéraux et les néo-démocrates. Même si le bien-être social, l'éducation, la santé sont de juridiction provinciale, il faut, disent-ils, y établir des «normes nationales», c'est-à-dire fédérales, car sinon que restera-t-il de l'identité canadienne? On a dans cette inquiétude existentielle d'une partie de la gauche canadienne-anglaise, l'origine de l'actuelle proposition de

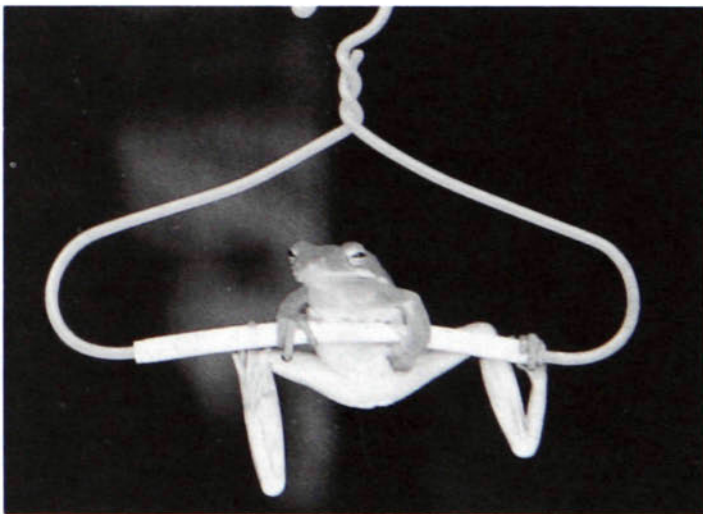


PHOTO REX FEATURES

**À date, les Québécois ne ne sont pas plus abstenus de voter au fédéral qu'au provincial. «Les Québécois ont maintes fois fait preuve d'immaturation dans leur jugement politique. Au lieu de tenter de se prendre en main en empruntant la voie de la souveraineté, ils ont recherché instinctivement leur sécurité collective en misant sur l'unanimité, par un vote massif en faveur d'un parti ou l'autre sur la scène fédérale, comme pour se réserver un droit de regard sur un pays qu'ils ne dominent pas. C'est un trompe-l'oeil, car ils ne font que gagner un peu de temps avant la crise suivante, toujours plus proche.» (Claude V. Marsolais, *Le référendum confisqué*, VLB Éditeur, 1992, p.9) (D. L.)**

l'Ontarien et néo-démocrate Bob Rae d'inclure une charte sociale dans la constitution, un autre obstacle à l'exercice des compétences provinciales dans des champs de leur juridiction. Comme quoi, face aux États-Unis, droite et gauche nationalistes canadiennes-anglaises finissent par faire front commun...

### LE QUÉBEC EST DIVISÉ

Le gouvernement Duplessis se contentait généralement de rester sur la défensive devant les empiètements répétés du Gouvernement fédéral. Or, avec la révolution tranquille, entre 1960 et 1966, un mouvement naît et s'affirme qui revendique nettement un nouveau partage des pouvoirs, plus favorable au Québec, mais toujours à l'intérieur du cadre fédéral. Les nationalistes voient dans cette mesure la seule façon d'assurer l'épanouissement culturel des francophones. Le gouvernement libéral de Lesage, quant à lui, y voit le seul moyen de consolider l'émergence d'une bourgeoisie francophone qui a besoin d'un État provincial fort. Après tout, c'est grâce à la création d'une régie des rentes québécoise (compétence provinciale) que la Caisse de dépôt et de placement a pu encourager des entrepreneurs francophones à reprendre aux Canadiens anglais et aux États-Uniens un peu du contrôle qu'ils exercent sur l'économie québécoise. Par ailleurs, troisième élément, un mouvement indépendantiste naît aussi à la même époque. Il faut l'indépendance, dit-il, pour créer au Québec une société non seulement francophone, mais aussi plus juste. Lorsque le Parti québécois (PQ) naît en 1968, indépendantistes de gauche comme de droite, nationalistes fédéralistes et même quelques entrepreneurs s'y retrouvent.

Mais la réaction s'organise, à travers le Parti libéral. À Ottawa, Trudeau se fait la voix des intellectuels de gauche canadiens-anglais inquiets de leur identité, et celle de la bourgeoisie nationaliste canadienne qui veut un État fédéral fort et qui a assez de souffrir de la concurrence états-unienne sans se mesurer en plus à une bourgeoisie québécoise soutenue par la Caisse de dépôt et de placement. À Québec, le Bourassa des années '70 est l'instrument de la puissante



Au départ de Meech...



Au naufrage de Meech...

minorité anglophone et des communautés culturelles qui, à l'époque, lui sont malheureusement alliées. Mais Trudeau et Bourassa recrutent aussi chez les francophones, bien sûr, et en particulier chez ceux qui ont si peur du «séparatisme» qu'ils en deviennent anti-nationalistes, une première dans l'histoire! Malgré tout, le PQ gagne les élections de 1976. Désormais, après des années de palabres, les enjeux sont clairs: le gouvernement du Québec veut plus de pouvoirs, le Canada dit non.

**À gauche on collectionne les histoires de collusions entre gens d'affaires et ministres québécois. En oubliant que le gouvernement canadien n'a pas une éthique plus solide. Le boss de l'Alcan, David Culver, a appuyé activement la réélection de Mulroney en 1989, dans une campagne dont le principal enjeu était l'accord de libre-échange. (D. L.)**

### LES CONSÉQUENCES DU NON DE 1980

Mais pas seulement le Canada. Le 20 mai 1980, 60% des Québécois (50% des francophones) refusent d'autoriser leur Gouvernement à continuer de négocier un partage des pouvoirs plus favorable au Québec. Les conséquences de ce non sont immenses.

La première, et la pire, c'est l'inclusion de la charte canadienne des droits dans la constitution de 1982. Comme le reconnaissait en avril dernier le sénateur libéral Michael Kirby, cette charte a été conçue expressément pour mettre en échec la loi 101 et, plus largement, la volonté québécoise d'affirmation nationale<sup>1</sup>.

La deuxième conséquence du non de 1980, c'est que le Québec est désormais incapable de mettre ses priorités à l'agenda constitutionnel. Cela a été le cas en 1982, quand il a été exclu de l'accord sur le rapatriement. C'est encore pire avec Bourassa, qui ne revendique plus un meilleur partage des pouvoirs et va même en cela contre son propre parti qui appuie le rapport Allaire. Meech ne portait pas sur le partage des pouvoirs, les négociations actuelles non plus. Voilà plus de dix ans que la constitution canadienne se fait sans tenir compte des revendications historiques du Québec, enterrées même par son Premier Ministre.

Et puis si les membres des communautés culturelles ne sont plus unanimement hostiles à l'indépendance du Québec, le mépris séculaire de certains anglophones à l'endroit des Québécois francophones s'est changé en haine. Pensons à Keaton, à Libman, à Richler. Leur lutte est sans merci.

Si la paix constitutionnelle paraît aujourd'hui plus que jamais un projet inaccessible, c'est que les autochtones, les régions, la bourgeoisie nationaliste canadienne, et l'opinion québécoise n'entendent pas jeter de lest. Il n'y aura pas de nouveau «compromis». Le Québec doit en prendre note.

<sup>1</sup> *Le Devoir*, 13 avril 1992, p. 4

# LE LIEN FÉDÉRAL: LE QUÉBEC EST-IL ENCORE BRIMÉ?



**D**e nos jours plus que jamais, les télécommunications permettent l'accès au village planétaire. Dans le cas de la cablodistribution, une lutte de pouvoir oppose le gouvernement du Québec à celui d'Ottawa depuis un quart de siècle. Elle découle du fait que la Constitution de 1867 attribuait au Fédéral la juridiction en matière de transport interprovincial et de communications en général, qui étaient réduites à l'époque à peu de choses. L'enjeu, pour les deux gouvernements, a consisté à occuper, le premier, le plus d'espace possible en matière de moyens de communications modernes. En 1973, plusieurs compagnies privées se disputaient le terrain: Québec a réglementé, avant le fédéral, en en faisant le symbole de revendications culturelles globales. En 1978, la Cour suprême tranchait un long litige, en faveur du gouvernement central.

Le 27 février dernier, le ministre fédéral, Perrin Beatty, déposait aux Communes un projet de loi en vertu duquel Ottawa s'attribue toute la réglementation sur les communications, ne consentant aux provinces qu'un rôle consultatif.

Comme concluait Gilles Lesage du *Devoir*, «Depuis deux décennies, [...] d'offensive en offensive, de décision en jugement de la Cour Suprême, le gouvernement fédéral a affirmé et élargi son autorité sur les entreprises de télécommunications, notamment sur le téléphone.» À l'heure de la fibre optique et des autres nouvelles technologies, le contrôle des télécommunications, qui échappe au Québec, déterminera la santé de la recherche-développement dans ce secteur<sup>1</sup>.

## SOCIÉTÉ DISTINCTE VS UNITÉ CANADIENNE

Récemment, la société Radio-Canada a mis sur pied une chaîne d'information continue, *Newsworld*, qui diffuse exclusivement en langue anglaise. Face aux protestations

AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE, L'OPPRESSION NATIONALE DU QUÉBEC ÉTAIT TRÈS ÉVIDENTE; MÊME SI LES QUÉBÉCOIS-ES N'ONT PAS PROCLAMÉ LEUR INDÉPENDANCE POUR AUTANT. L'ÉTAT S'EST MODERNISÉ. LE «QUÉBEC INC.» S'EST SOLIDIFIÉ. TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ SONT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ: LES COMMUNICATIONS, L'ÉCONOMIE, ET LA LANGUE. EN 1992, LE QUÉBEC EST-IL ENCORE BRIMÉ?

PIERRE HAMEL

des francophones, Radio-Canada, profitant de sa demande de renouvellement de permis au CRTC, a proposé de fournir 4 heures par jour de nouvelles continues en traduction française. Ce qui faisait dire à Madeleine Blais de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA): «La Société Radio-Canada a doté la communauté anglophone d'un outil stratégique de souveraineté et d'intégration sociale. Un outil équivalent a été refusé aux francophones.»<sup>2</sup>

Les volets «création artistique» et «mise en



valeur du patrimoine» constituent un champ de compétence partagée entre Québec et Ottawa. Ce dernier, en vertu de son pouvoir de dépenser, a investi au Québec en 1990-91, la somme de 708 000 000\$. La même année, le budget total du ministère québécois des Affaires culturelles se chiffrait à 288 700 000\$<sup>3</sup>. Si, comme le proclame le document de la ministre Liza Frulla-Hébert, la culture est le «soutien et ferment d'un projet de société distincte»<sup>3</sup>, le rapatriement de tous les pouvoirs et argents, en ce domaine, s'avère indispensable tant à la sécurité collective qu'à la simple normalité inhérente au statut de nation.

## L'ÉCONOMIE ET LE CIEL

Le très canadien Institut Fraser de Vancouver concluait que les allégations de favoritisme envers le Québec sont dénuées de tout fondement, rapportaient les quotidiens du 30 novembre 1991. Ottawa a dépensé en 1988, pour l'aide à l'industrie, 146,20\$ per capita au Québec, contre 160\$ en Ontario. En 1990-91, les entreprises québécoises n'ont reçu que 18% de la valeur totale des contrats fédéraux en biens et services, tandis que les firmes ontariennes en raflaient 50%. Depuis 1970, de toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui a le moins bénéficié de l'aide fédérale au développement industriel.

S'il faut parler de favoritisme, il s'agit peut-être de celui d'atteindre le paradis plus rapidement! En effet, indicateur reconnu important quant à l'état de sous-développement d'une collectivité: l'espérance de vie. Au Québec, cette dernière se situe bien en-dessous de la moyenne canadienne<sup>4</sup>. La Nouvelle-Écosse est la seule de toutes les provinces canadiennes qui affiche une cote pire que celle enregistrée par le Québec.

## PAUVRES ANGLO-QUÉBÉCOIS-ES

Vestige de la colonisation anglo-saxonne et de notre infériorisation économique d'an-



# Ô CANADA, DÉFENSEUR DE NOS DROITS!

«ET TA VALEUR DE FOI TREMPÉE,  
PROTÉGERA NOS FOYERS ET NOS DROITS...»

PIERRE GAUDREAU

Ces phrases creuses, de l'hymne national canadien, semblent imprégnées dans l'inconscient des Québécois-es. Bien des oppositions à la souveraineté s'appuient sur une peur qu'un Québec indépendant réviserait à la baisse ses politiques sociales, alors que le maintien du Canada nous garantirait un certain nombre d'acquis sociaux, protégerait «nos foyers et nos droits».

Ces arguments, chers au trois grands partis fédéraux, bénéficient curieusement de beaucoup de considération parmi les personnes impliquées dans la promotion des droits sociaux au Québec. Pourtant l'évolution des politiques sociales au Québec et au Canada dans les dernières années est loin de confirmer ces affirmations.

## DES ACQUIS QUI S'ÉMIETTENT

La mise en place d'un certain nombre de filets de sécurité, trop souvent qualifiés de politiques sociales, ont effectivement marqué l'histoire du Canada. Mais ceux-ci sont loin d'être des droits acquis, garantis par l'existence de ce pays.

Sans que le Canada éclate, sans que le Québec se sépare, nous avons assisté depuis plus d'une quinzaine d'années à une érosion continue des programmes sociaux. Que ce soit au niveau de la sécurité de la vieillesse, ou de la sécurité du revenu, du financement des services de la santé, de l'éducation ou du logement social, le Gouvernement fédéral, qu'il ait été aux mains du Parti libéral ou conservateur, a causé par ses différentes coupures une remise en question fondamentale de ces différents programmes depuis la fin des années '70.

Faut-il rappeler que l'État canadien s'est retiré du financement du programme d'assurance-



chômage, tout en restreignant l'accessibilité à celui-ci. Que les diminutions de ces transferts aux provinces dans l'éducation et la santé ont grandement diminué la marge de manoeuvre des provinces et contribué à la diminution des services et à la hausse des frais.

À l'heure où la mobilisation reprend son souffle, après cinq ans de luttes contre la loi 37, faut-il rappeler que les augmentations de prestations d'aide sociale que nous réclamons du gouvernement du Québec ne seraient payées que par celui-ci. En effet, l'Ontario qui a procédé à un certain relèvement de ces prestations a dû assumer seul la note de ces hausses, le Gouvernement fédéral refusant systématiquement d'augmenter sa contribution.

**LE CANADA PARLE HAUT ET FORT!**  
Un cœur-à-cœur d'un océan à l'autre, Canada 125 est une joyeuse fête toute l'année!

## VIVE LA CHARTE...

Un des éléments clés sur lequel se base la stratégie de bien des progressistes pour vendre la survie du Canada est l'occasion en or qu'amène le présent round de négociations constitutionnelles pour faire inclure une charte des droits sociaux dans la Constitution.

**Contrairement au Québec, le Canada a réservé depuis longtemps ses espaces publicitaires, son temps d'antenne, et son argent, beaucoup d'argent. (D. L.)**

Le débat n'est certes pas clos sur l'importance des chartes et le potentiel de leur utilisation, mais l'on peut quand même affirmer que si les chartes peuvent être un instrument de promotion des droits sociaux, les budgets, les politiques et programmes concrets le sont d'autant plus. Le droit à un revenu décent inscrit dans la charte québécoise n'empêche pas le Gouvernement québécois d'appliquer la loi 37, bien qu'une contestation de celle-ci a été entreprise devant les tribunaux.

tions canadiennes actives dans le domaine de l'habitation se faisaient les apôtres du maintien de grands critères nationaux et s'opposaient en soi au transfert de cette responsabilité vers les provinces... ou serait-ce UNE province?

### UN QUÉBEC RÉTROGRADE?

Le deuxième élément d'argumentation de ceux et celles qui craignent une érosion des droits sociaux dans un Québec indépendant



PHOTO OFFICE NATIONAL DU FILM

Ottawa  
la police...

Alors que les coupures successives du gouvernement Mulroney ont gravement attaqués les droits sociaux, le NPD et les groupes qu'il influence présentent souvent la charte des droits sociaux comme la panacée à tous nos maux. Les mêmes groupes canadiens, qui font la promotion active de cette Charte, sont beaucoup moins dynamiques sur le terrain pour défendre ces droits.


### UN CANADA SANS TOIT!

L'exemple du logement social est particulièrement patent. C'est un groupe québécois, favorable à l'indépendance, le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), qui aura été le plus actif dans la dénonciation des coupures du Gouvernement fédéral dans le logement social.

Pourtant ces coupures réduisent de plus de 50% le nombre de nouveaux logements publics qui se réaliseront et abolissent totalement le programme fédéral de coopératives d'habitation. Au même moment, plusieurs organisa-

est le bilan négatif mis au compte de la province dans ce domaine.

Que ce soit dans les domaines des lois sur le travail (santé-sécurité et anti-scab), du développement des services d'avortement ou de santé communautaire (CLSC), du Régime des rentes du Québec, ou de l'éducation collégiale (réseau des cégeps) ou universitaire (réseau de l'Université du Québec), le Québec s'est doté de moyens importants pour assurer son développement. Alors que depuis 10 ans, tant les gouvernements péquiste que libéral les ont remis en question, ces moyens, qui sont loin d'être parfaits, méritent d'être améliorés.

Le bilan des acquis et reculs sociaux du Canada et du Québec pourrait être poussé plus loin. Si le passé du Québec en matière de droits sociaux ne constitue pas une raison pour s'opposer à l'indépendance, l'avenir de ces droits mérite qu'on s'y attarde. Mais les progressistes trouveraient sûrement bien des réponses dans un engagement et une articulation plus sociale de l'avenir du Québec. 

IL FAUT, SUR LA QUESTION NATIONALE, EXAMINER L'ATTITUDE DES NÉO-QUÉBÉCOIS-ES. SI ELLE FUT IMPORTANTE EN '80, ELLE SERA DÉTERMINANTE DANS L'AVENIR.

DANIEL LEGAULT



# LE CHOIX DES NÉO-QUÉBÉCOIS-ES

## LE QUÉBEC, POSSESSION SIMPLE

**S**ans former un bloc homogène, leur allégeance est majoritairement fédéraliste. On peut facilement avancer que les immigrants-es espèrent ici une certaine stabilité politique, dont l'absence les a souvent fait cruellement souffrir dans leur pays d'origine. Denis Monière, idéologue, rappelle un phénomène plus global. «Le nouvel arrivant ne cherche pas habituellement à partager le sort de la minorité. Il a plutôt tendance à joindre les rangs de la majorité qui détient les leviers de commande économiques et politiques, ce qui lui ouvre de meilleures perspectives de promotion sociale, cela étant l'ambition légitime de tout immigrant. Un immigrant n'a aucun intérêt à s'identifier à un groupe minoritaire et à assumer ses combats»<sup>1</sup>.

Le Conseil des Affaires sociales exprime la même réalité lorsqu'elle constate que la communauté francophone de Montréal «est en grande partie composée de résidents dont un sur quatre, est en chômage, vit de l'aide sociale ou dépend d'une institution publique pour satisfaire ses besoins de première nécessité. Les immigrants qui veulent améliorer leur sort, qui rêvent d'un second départ, trouvent-ils dans cette communauté le modèle d'identification qui correspond à leur rêve?»<sup>2</sup> Contrairement aux francophones «de souche», les allophones, en majorité, se sentent «canadiens»; très peu se sentent d'abord «québécois»<sup>3</sup>.

La révolution tranquille s'est faite très brusquement lorsque «longtemps exclus par les anglophones des postes de direction de l'économie privée, les francophones n'ont vu leur salut que dans l'État»<sup>4</sup>, qu'ils ont envahi. Partie absente, les Néo-Québécois-es se sont désintéressés de cet État en devenir. Accueillis sous le drapeau canadien<sup>5</sup>, attirés par un pays mythique dont la notoriété internationale est évidemment plus grande, les Néo-Québécois-es sont avant tout surpris-es par la question constitutionnelle.

De plus en plus, les anglophones, en utilisant leur image de minorité culturelle, courtisent les communautés néo-québécoises. Par exemple, au printemps dernier, lors des élections aux nouvelles Régies régionales, Alliance-Québec a collaboré avec le groupe ACCESS (Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans les services sociaux) pour présenter et faire élire une équipe

(communément appelée *slate*). Ce n'est rien pour rétablir les ponts entre anglophones et francophones.

Si la question nationale ne se pose pas sans tenir compte de l'histoire du Québec, les francophones, qui s'en souviennent par bribes, seraient bien mal venus de reprocher aux Néo-Québécois leur ignorance.



PHOTO DENIS ROUX

professeur de sociologie à l'UdeM, *Des raisonnements spécieux sur la xénophobie*, *Le Devoir*, 16 janvier 1992.

- 1 Denis MONIÈRE, *L'indépendance*, éd. Québec-Amérique, 1992, p. 75.
- 2 Conseil des Affaires Sociales, *Deux Québec dans un*, Gaëtan Morin éditeur, 1989, p. 64.
- 3 Pour les résultats précis du sondage: Michel DAVID, *Le Soleil*, 5 mai 1990, p. A1 et A2. D'après un autre sondeur, M. Michel Lepage, les principaux appuis néo-québécois à l'indépendance se retrouvent dans les communautés haïtiennes, hispanophones, et arabes.
- 4 Paul BERNARD,

5 Comme l'explique plus haut Pierre Hamel, (dans *Le Québec est-il encore brimé?*) les contraintes du lien fédéral ont aussi limité très concrètement le rapprochement entre les Québécois-es et les nouveaux-les arrivants-es.

**Ne manquez pas dans le prochain numéro...  
Novembre-décembre 1992**

LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

ENTREVUE:  
**CAMIL BOUCHARD** ◀  
**Un Québec fou et ses enfants**

DOSSIER:  
**PRISONNIERS-PRISONNIÈRES** ◀

Qui parle de nationalisme et de pays parle souvent de sentiments négatifs, de flattery de bedaine et de fierté mal placée, confondus très souvent dans un désir impérialiste d'expansion. C'est oublier que très souvent dans l'histoire, les peuples sont passés par une prise de conscience collective et communautaire qui visait à se débarrasser d'une tutelle économique ou socio-culturelle imposée.

## UNE HISTOIRE DES EXPANSIONNISTES

Depuis la fin du Moyen-Âge, alors que des États-nations tels la France, l'Italie, la Prusse, l'Angleterre ont vu éclore un sentiment national, d'innombrables peuples ont utilisé cette conscience, pour le meilleur

# NATIONALISME VS INTERNATIONALISME: VOUS AVEZ DIT «NATION»?

DANIEL LEGAULT

comme une vaste tentative d'intégration européenne arbitraire et d'étouffement des sentiments nationaux tchèques, polonais et autres.<sup>1</sup> Pour paraphraser une maxime connue, on pourrait dire que le nationalisme des uns commence là où finit celui des autres.

## EN REGARDANT LA PLANÈTE

C'est justement après la deuxième guerre mondiale que les deux sociétés globales se sont consolidées au Canada. Prenant la relève du clergé, les élites intellectuelles du Québec ont sérieusement travaillé sur une identité commune à notre société. La plupart des promoteurs de l'idée d'indépendance n'en étaient pas pour autant fermés à une préoccupation de la place de cette société dans l'ensemble international. Les André Laurendeau, René Lévesque, Andrée Ferretti, Michel Chartrand, Pierre Vallières, d'horizons politiques différents, sont restés très sensibles à l'évolution du contexte international.

Sauf quelques politiciens perdus et quelques promoteurs immobiliers qui lorgnaient les îles Turks et Caicos (!), le Québec n'a jamais manifesté de désir d'expansion. Le Labrador lui a été enlevé sans trop de protestations, et certains précédents laisseront croire qu'il a abandonné le morceau. Quand les Anglo-canadiens ont parlé l'an dernier de percer un couloir canadien dans un Québec indépendant, la réponse a été bien timide, malgré que toute la jurisprudence et les normes internationales obligent à l'intégralité du territoire québécois actuel. Le nationalisme québécois est défensif.

Pourtant démunis-es du pouvoir de politique étrangère, plusieurs Québécois-es ont palpé le besoin de l'indépendance en découvrant le monde. Dans son livre intitulé *L'ennemi intime*, Pierre de Bellefeuille raconte qu'il est

devenu indépendantiste alors qu'il travaillait comme chargé de mission pour solliciter la participation de gouvernements étrangers à l'Expo '67, et parle «des ambassadeurs du Canada qui ne parlaient ni le français ni la langue du pays auprès duquel ils étaient accrédités», et pour qui l'Expo était une «manifestation régionale sans grande importance». L'implication commence (et ne fait que commencer) avec le sentiment d'appartenance. Professeur de sciences politiques au Cégep d'Ahuntsic, André Potvin constate quant à lui que «si un peu d'internationalisme nous éloigne de la nation, beaucoup nous y ramène»<sup>3</sup>.

1 *Conscience nationale et contexte international*, dans *Le Québec et la restructuration du Canada*, éd. Septentrion, 1991, p.35.

2 Éditions L'Hexagone, 1992, pp 31-32.

3 *La souveraineté tranquille*, dans *Possibles*, vol. 15 no 1, Hiver 1991, p.100.



DESSIN PIERRE DUPRAS

## De l'époque de la visite du Général de Gaulle. Trois sortes d'indépendantistes...

ou pour le pire. L'Angleterre au XIXe, l'Allemagne puis les États-Unis au XXe siècle ont donné la preuve de prétentions territoriales indues, d'intolérance et de fanatisme, qui ont hypothéqué pour longtemps ces notions de PAYS et de NATION.

Louis Balthazar donne l'exemple du «monstre nazi [qui] a été considéré comme une excroissance du sentiment national, une exploitation systématique de l'exclusivisme national à l'encontre de l'ouverture au monde et de l'appartenance internationale. Mais on peut tout autant envisager le système hitlérien comme la négation même du droit des petits peuples à l'autonomie,



PHOTO DANIEL GRIGRAS

**«Le nationalisme est un réflexe de conservation et de survivance... Ceux qui ne le sont pas sont des inconscients.» (Michel Chartrand)**

# UN VIEUX PROBLÈME À RÉGLER TOUTE LA PLACE PRISE



DANIEL LEGAULT

LA PLACE QU'OCUPE LE TRÈS VIEUX DÉBAT CONSTITUTIONNEL, DANS LES MÉDIAS COMME DANS NOTRE VIE POLITIQUE, POURRAIT SERVIR À MIEUX. UN RÈGLEMENT PERMETTRAIT L'ÉMERGENCE D'AUTRES QUESTIONS, ET PROBABLEMENT DE NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES. UN RÈGLEMENT FERAIT APPARAÎTRE LES TENDANCES NORMALES DE NOTRE SOCIÉTÉ.



PHOTO: DANIEL LEGAULT

En 1980, une partie de la gauche a imaginé que le recto du bulletin de vote au référendum comportait un verso. Que répondre OUI à un mandat de négocier minimal comportait une motion d'encouragement au gouvernement et au parti politique au pouvoir. Bref, l'organisateur du référendum de l'époque a eu droit à un procès d'intention des abstentionnistes autant que de ceux et celles qui ont dit NON.

On s'indigne souvent de la place prise par les revendications constitutionnelles dans les médias et l'actualité, et du caractère insipide des tractations et déclarations des politiciens-nés au pouvoir ou dans l'opposition. Ça ne correspondrait pas, dit-on, aux attentes de la population, qui en aurait marre du sujet. Ça demande quelques nuances.

Faut-il le rappeler, dans le comté très «populo» de Laurier-Ste-Marie en août 1990, Gilles Duceppe a été élu avec 65% des suffrages (contre 18% pour son plus proche rival, le Libéral), sous la bannière d'un parti qui a comme unique mandat de préparer la souveraineté du Québec. Dans 8 autres comtés, députés libéraux et conservateurs ont changé de camp pour suivre le Bloc Québécois.

Le BQ est autant un mouvement social qu'un parti politique. Issus de partis différents, ses membres se sont opposés sur des questions controversées, comme le libre-échange et l'avortement.

## TIERS-PARTI

Si d'anciens péquistes sont retournés militer au Parti Québécois depuis la réinstallation de Jacques Parizeau, c'est que, faute d'un retour à des idées sociales, le PQ a fait un retour à l'option indépendantiste; par ailleurs, peu de choses le font différer du PLQ. À eux

deux, ces partis accaparent 90% des voix.

L'analyse du profil idéologique de ces votants-es démontre qu'en libérant la question constitutionnelle, une grande partie d'entre eux-elles se retrouverait dans une ou plusieurs autres formations politiques, plus à gauche. L'aile droite, plus affairiste, plus gestionnaire, au PQ comme au PLQ, choisit moins son lieu de militance en fonction d'une option constitutionnelle.

Par ailleurs, le scrutin du 25 septembre 1989 nous montre que des tiers-partis, ceux plus à gauche vont chercher 3,93% des voix contre 0,23% des voix pour ceux à droite, soit 17 fois plus.

Bien sûr, l'indépendance du Québec peut faire éclater toutes sortes de mouvements. Mais les mathématiques sont plus tangibles que la politique fiction, et posent la même équation que le syndicaliste Pierre Graveline: «Qui comptabilisera le temps perdu?»

1 Cette section est basée sur la documentation suivante:

- Jean CRÊTE (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur, 1984.
- Maurice PINARD, sociologue, cité par Hubert GUINDON, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éditions St-Martin, 1990
- Données du Directeur général des élections du Québec sur les 2 plus récents scrutins provinciaux, soit le 2 décembre 1985 et le 25 septembre 1989.

La vague souverainiste de l'été '90 en est une autant de dépit que d'enthousiasme. Avec Meech, le rejet du Canada (qui aurait été plus rapide si les Communes en avaient appelé au peuple), a secoué les Québécois-es. L'indépendance est-elle acquise? Si tel pouvait être le cas à l'été de 1990, le louvoiement de Robert Bourassa et les médisances du fédéral ont ramené les Québécois-es à leur ambiguïté traditionnelle.



PHOTO: DENIS ROULX

# QUESTION NATIONALE ET PROJET DE SOCIÉTÉ: **BIG-BANG** NORD-AMÉRICAIN

CLAUDE BARITEAU

QUEL IMPACT L'INDÉPENDANCE AURA-T-ELLE SUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ ALTERNATIF? LE PAYS DE RÊVE PASSE-T-IL PAR LÀ? TROIS VISIONS S'OPPOSENT...

Pour plusieurs analystes, la résurgence du nationalisme est associée à des mouvements porteurs d'une grande naïveté. Depuis la mondialisation des marchés et l'expansion récente du capitalisme, les nations ne sont plus ce qu'elles étaient et, là où elles naissent, elles possèdent déjà les germes d'une dépendance très forte au plan économique. Aussi, est-il anachronique de jouer à l'indépendance et plus contemporain de rechercher une certaine souveraineté à l'intérieur de structures politiques de type confédéral.

Pour d'autres, cette résurgence porte des germes de renouveau. Tout en permettant l'expression d'espoirs refoulés, elle affirme l'existence de zones de liberté et convie à des défis d'envergure: construire un pays original qui se caractérisera principalement par un partage d'objectifs communs et une volonté de créer une nouvelle identité sur la scène internationale.

Ces deux interprétations ont cours au Québec. Grosso modo, la première est surtout véhiculée par le Parti libéral du Québec et les représentants de la bourgeoisie québécoise, notamment les membres du Conseil du Patronat du Québec, la seconde par les centrales syndicales, divers groupes sociaux et le Parti québécois.

Il y a aussi une autre vision nationaliste présente au Québec. Concoctée au sein du Gouvernement fédéral, elle entend essentiellement recréer le Canada de l'intérieur. Aux antipodes du projet indépendantiste, elle contient des éléments qui banaliseront les pouvoirs

actuellement dévolus au Québec, amoindriront la présence québécoise sur la scène fédérale et, surtout, enclaveront les francophones du Québec sur leur propre territoire car les autochtones et les anglophones, peut-être même les minorités ethniques, seront exclus de la définition de la société distincte.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces conceptions de la question nationale aura des effets dynamiques sur le peuple québécois. Mieux, la concrétisation de l'une d'elles donnera une impulsion aux groupes sociaux qui en sont les porteurs de telle sorte que l'on peut affirmer que la scène politique québécoise sera fortement modifiée d'ici quelques années. Par exemple, la réalisation de l'indépendance du Québec pourrait propulser sur la scène politique les personnes issues des milieux du travail, notamment des syndicats, de la culture, de l'enseignement, des groupes populaires, de la coopération, des professions de toutes sortes, etc. Dans ce dernier cas, il se produirait une concentration d'énergies porteuses d'un renouveau social et culturel dix fois plus gran-

**«Dans une société complexe comme la nôtre, la question nationale ne pourra plus masquer les clivages sociaux, les périls environnementaux et les conflits idéologiques. L'expérience de 1980 devrait cependant avoir appris aux milieux progressistes que certaines étapes essentielles de la vie d'un peuple nécessitent une convergence de tous les efforts quitte, une fois l'obstacle franchi, à reprendre la lutte sur de nouveaux terrains. Saurons-nous maintenant faire preuve de plus de sagesse et de lucidité?» (Gabriel GAGNON)**



PHOTO: DENIS BOULX

de que celle qui a caractérisé la Révolution tranquille. Ce serait du jamais vu. Tout pays qui naît vit un certain temps de tels moments d'euphorie. Ils peuvent se manifester après quelques heurts d'une intensité plus ou moins grande selon les habitudes pacifistes ou guerrières des forces sociales en cause mais, habituellement, ils apparaissent. On voit présentement avec la création de nouveaux pays depuis le démantèlement de l'URSS. Ces moments sont déterminants. C'est au cœur de la gestion des heurts mais surtout de cette euphorie que s'alignent des orientations qui structurent le nouveau pays.

Là où sont fortement enracinées des habitudes pacifistes, comme c'est le cas au Québec, l'indépendance ne génère guère de violence. L'énergie se canalise plutôt vers la définition d'un projet social cherchant à harmoniser les clivages divers qui traversent tout pays et vers l'affirmation d'une présence sur la scène internationale. Au Québec, cette définition et cette affirmation émaneront des forces sociales associées à la promotion de l'indépendance.

Cette hégémonie, ils l'exercent depuis l'incarnation de la question nationale au Québec dans la thèse des deux nations, peu après que l'armée britannique eut maté les Patriotes. Sous le Canada de 1867, elle s'est renforcée dans la mesure où deux conceptions nationales diamétralement opposées pouvaient co-exister. Avec la Révolution tranquille, surtout depuis la poussée nationaliste des années '80, ces conceptions nationalistes s'entrechoquent en luttes de pouvoirs au point tel qu'une hiérarchisation est devenue incontournable entre le Canada et le Québec.

Pour les tenants du Canada, le dynamisme québécois n'a de sens qu'encadré et encadré dans et par le projet canadien. Aussi, faut-il bloquer toute affirmation d'un modèle sociétal québécois, fut-il associé à des valeurs démocratiques, égalitaires et humanistes. Le seul modèle ne peut être que canadien et se doit d'être subordonné à la Charte des droits et libertés du Canada.

Pour les promoteurs de l'indépendance, voilà autant d'entraves qui contrecarrent les aspirations légitimes des Québécois et des Québécoises. Pourtant, ces aspirations s'inscrivent fondamentalement dans un projet de libération ayant des connotations à la fois sociale et nationale. Elles rejoignent celles des nouvelles formes d'affirmation sur la scène internationale.

D  
O  
S  
S  
E  
I  
N  
S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E  
O  
C  
T  
O  
B  
R  
E  
N  
O  
V  
E  
M  
B  
R  
E  
D  
E  
C  
E  
M  
B  
R  
E  
J  
A  
N  
V  
I  
E  
R  
F  
É  
V  
R  
I  
E  
R  
M  
A  
R  
C  
H  
A  
V  
R  
I  
L  
M  
A  
I  
J  
U  
N  
J  
U  
I  
L  
A  
O  
U  
T  
O  
B  
R  
E  
N  
O  
V  
E  
M  
B  
R  
E  
D  
E  
C  
E  
M  
B  
R  
E

# LE PROCESSUS CONCRET D'ACCESSION À L'INDÉPENDANCE (ET LE LOBBYING POSSIBLE)

ON A BEAU NE PAS ÊTRE D'ACCORD AVEC LUI, MAIS PARIZEAU REND SERVICE À LA CAUSE INDÉPENDANTISTE LORSQU'IL PROMET UN NOUVEAU STATUT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN CAS D'INDÉPENDANCE. IL FAUT METTRE DE LA CHAIR SUR LE PROJET D'INDÉPENDANCE, LE CONCRÉTISER. LES GROUPES DE PRESSION AURAIENT TOUS INTÉRÊT À MIEUX CONNAÎTRE LE PROCESSUS TECHNIQUE D'ACCESSION À L'INDÉPENDANCE, POUR MIEUX EN TIRER PROFIT.

DANIEL LEGAULT



Comme le rappelle Louis Côté, avocat à Rimouski, les Québécois ont toujours «plus ou moins subi toutes les Constitutions qui les ont régis»<sup>3</sup>, et n'ont jamais eu à en concevoir une, exercice politique démocratique par excellence, et instrument de conscientisation et d'appropriation exceptionnel pour une collectivité.

La CEQ, en décembre 1990, a pris position pour une assemblée constituante qui, en 2 ans, pourrait soumettre son projet de constitution au peuple lors d'un nouveau référendum.

**L**e processus d'indépendance comprend habituellement trois étapes<sup>1</sup>: 1° une consultation populaire positive, 2° une déclaration de souveraineté, et 3° l'entrée en vigueur de cette souveraineté. Les 2 dernières étapes peuvent se dérouler simultanément, ou être distancées de quelques mois. La déclaration de souveraineté peut se faire unilatéralement, ou peut être négociée avec la participation des autorités légales dont on veut se dissocier.

En ce moment<sup>2</sup>, la loi 150 prévoit une entrée en vigueur de la souveraineté un an après le référendum, sans spécifier quand en aurait lieu la proclamation.

## ASSUMER LES TRAITÉS CANADIENS

Selon les experts du Secrétariat de la Commission parlementaire sur la souveraineté du Québec, un Québec souverain assumerait automatiquement la plupart des traités déjà signés par le Canada, tous les traités dits internationaux et d'ordre territorial, toutes les conventions à caractère humanitaire, technique ou culturel adoptés sous l'ONU. Certains traités d'alliance d'ordre «sécuritaire», comme celui de l'OTAN, ne seraient pas automatiquement transmis.

Dans le cas de plusieurs ententes multilatérales, le nouveau pays peut se retirer ou «établir sa qualité de partie en notifiant les autres signataires». Certains croient que cette disposition de la Convention de Vienne permettrait au Québec, à volonté, de rester dans l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. D'autres, tel Peter Backvis de la CSN, pensent que le Québec pourrait en profiter pour se retirer ou pour renégocier sa participation.

## CONSTITUTION: LA LOI DES LOIS

La «Constitution» actuelle du Québec est l'ensemble de ses lois, avec comme seule loi relativement prépondérante sa Charte des droits et libertés de 1975.

Même si cela n'est pas commun à travers le monde, une constitution, dite «loi fondamentale», pourrait très bien contenir, en plus de droits politiques et civils, des droits économiques, des droits sociaux et culturels, avancés comme objectifs incontournables de l'État.

Une nouvelle constitution peut être proposée de différentes façons. Lorsqu'elle n'est pas textuellement empruntée à un autre pays, elle peut être rédigée par une **commission parlementaire**, ou par une commission non-parlementaire, appelée aussi **assemblée constituante**. En ce moment, dans notre système politique d'inspiration britannique, c'est le gouvernement qui a le pouvoir de décider de la composition de cette commission, et qui entérine ou non le résultat.

D'autres, tel le professeur de droit public Jacques-Yvan Morin<sup>4</sup>, craignant les impasses, le sabotage et les confrontations entre groupes d'intérêts, pensent plutôt à une commission parlementaire.

À gauche, on trouve plus de tenants-es de l'assemblée constituante, plus représentative des différents intérêts de la population, et plus apte qu'une commission de parlementaires à exiger des changements importants.

Le modèle a déjà fonctionné ailleurs. Marthe Lapierre, de Développement et Paix, considère l'exemple du Salvador, dont les négociations pour la paix impliquaient une refonte importante de la



PHOTO DANIEL GINGRAS

**«L'indépendance est pour ceux qui souffrent du capitalisme asocial, amoral et anational.»  
(Michel Chartrand)**

Société civile et de la Constitution, avec une réforme agraire, une réforme électorale, et une restructuration de l'armée. «Ces gens-là ont vraiment négocié jusque dans les détails», dit-elle.

Rien n'empêcherait, dans les faits, qu'un projet de constitution soit négocié, rédigé, puis présenté à la population avant même un référendum sur l'indépendance. En 1980, la CSN avait finalement accordé son appui au OUI malgré sa condition, non-remplie, que le gouvernement soumette aux Québécois-es un projet de nouvelle constitution, en même temps que la question référendaire. Malheureusement, cette option n'a jamais été retenue par le gouvernement.

### LA CHARTE DES DROITS EXISTANTE

La Charte des droits québécoise est progressivement devenue, depuis sa création en 1975, prépondérante sur les autres lois. Elle reflète la différence de valeurs entre Canadiens-nes et Québécois-es en mettant davantage l'accent sur des droits collectifs plutôt que sur des droits individuels.

Une **charte de droits** n'est pas suffisante, mais elle est nécessaire: il faudra faire un bilan de celle du Canada et éviter qu'elle ne serve ici que l'intérêt des plus forts (ou des plus riches), en interdisant facilement toute «discrimination positive».

**L'élaboration d'une constitution est un exercice politique démocratique par excellence, et un instrument de conscientisation et d'appropriation exceptionnel pour une collectivité.**

### UN PROJET TOUT PRÊT

Plusieurs regroupements militants ont un projet de société tout prêt, en cas d'indépendance. La **Fédération des femmes du Québec**, pour une, a établi, en Forum au mois de mai, les bases d'un «Québec féminin pluriel». **Solidarité Populaire Québec**, en tournée du Québec l'hiver

dernier, rédigera bientôt une Charte du Québec populaire. Le **Centre de Pastorale en Milieu ouvrier** organise pour juin '93 un colloque sous le thème «Un projet de société, ça presse!». Certains individus, telle Hélène Tremblay de l'Université du Québec à Rimouski, ont même soumis leur propre projet global, qui ne manque pas d'intérêt. À moins d'établir un univers fermé et parallèle, il restera, de ces rêves détaillés, à les ancrer dans le temps et la réalité, avec un peu de sens tactique. 


- 1 *L'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Secrétariat de la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, p. 8 et suivantes.
- 2 Août 1992.
- 3 *Le Devoir*, 17 janvier 1992.
- 4 Sur le sujet de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, Morin a fait publier deux articles dans *Le Devoir* des 18 et 19 décembre 1991, et différentes contributions dans des périodiques spécialisés.



PHOTO: YVES PROVENCER

UNE RICHESSE  
NATURELLE  
DU QUÉBEC

LE  
**FONDS**  
DE SOLIDARITÉ  
DES TRAVAILLEURS  
DU QUÉBEC (FTQ)



(514) 285-8700 • 1-800-361-5017

L'INDÉPENDANCE

pour bâtir  
notre  
projet de société...

*Conseil central*  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 



## CHRONIQUE INSOLENTE

# JOYEUX ANNIVERSAIRE

NICOLE BRAIS

**Q**uelle année mémorable! Tant de choses à fêter, tant d'événements historiques à souligner. 500e par-ci, 350e par-là, 125e par-dessus tout. Toutes les occasions sont bonnes pour partir en party, surtout en période de vaches maigres. À force de pétards éblouissants et de budgets sous le sceau du secret, on pense peut-être nous faire oublier qu'on a de plus en plus de misère à payer l'épicerie. Mais il ne faut pas être aussi basement quotidienne dans ces moments de grande euphorie collective.

J'ai rien contre les commémorations, en autant qu'on y invite tout le monde, y compris les casseux de party. Ceux et celles qui ont toutes les raisons de ne pas vouloir fêter. Histoire de se rappeler que le Nouveau Monde n'était pas si nouveau que ça et que la «découverte» des uns a fait le génocide des autres. Qu'on en profite aussi pour mettre la liste des invités-es à jour et pour remettre à toute seigneurie tout honneur. N'a-t-on pas eu tendance à oublier qu'on doit la moitié de la fondation de Montréal à Jeanne Mance?

Quant au 125e, à coups de gadgets *made in Taiwan* et de propagande télévisée, je lui trouve un petit côté pas subtil et des plus parachuté. Dans les circonstances, il

est fort à parier qu'on aurait saisi n'importe quelle occasion pour essayer de nous vendre le Canada d'une mer à l'autre jusqu'à la nausée. C'est tombé, ô coïncidence, sur le 125e de la Constitution, mais on aurait sûrement trouvé le moyen de justifier des fêtes pour le 116e. Faut croire que 125 ans de lavage de linge sale, ça se souligne.

Vous pouvez bien me trouver éteignoir. Tous les pétards du monde ne réussiront pas à me faire partir sur une balloune. Moment historique pour un autre, j'ai davantage l'impression d'enterrer l'État-providence. Ne tue-t-on pas lentement le logement social? Le système de santé n'est-il pas menacé d'asphyxie à court terme? L'État-providence sera parti trop tôt, comme Mozart, au début de la trentaine. Attendra-t-on 200 ans pour le pleurer?

J'aimerais être plus positive en me tournant résolument vers l'avenir. Et si 1992 sonnait l'An 1 d'un vrai Nouveau Monde? Nos 125 ans de mariage forcé, il est peut-être sage de les souligner, advenant le fait que 1992 sonne les cloches d'un divorce bien consommé. Mais ça, c'est peut-être pour une Autre Histoire.

## LE MONDE VU D'EN BAS



# JOCELYNE LEDUC-GAUVIN, DIÉTÉTISTE: MANGER EN QUALITÉ, MANGER EN QUANTITÉ

ABDELHAMID GMATI

**L**a pauvreté, qui s'étend de plus en plus au Québec en proportion du chômage, charrie avec elle le phénomène de la faim, affectant aussi bien femmes, hommes, enfants, jeunes, vieux, et entraînant d'autres maux au niveau de leur santé. Le problème est d'autant plus grave qu'il ne fait pas l'objet de l'attention requise.

Au Carrefour d'éducation populaire de Pointe Saint-Charles, un programme a cependant été élaboré autour des problématiques de la faim en milieu urbain au sein d'un atelier nommé *Action-Alimentation*. Un dossier a été conçu en 1979: *Ma commande me fait mourir*; un document a été édité: *Manger mieux... à quel prix?*, qui en est à sa 3e édition, et un vidéo a été réalisé: *Bien manger sans se ruiner*. Jocelyne Leduc-Gauvin, diététiste, anime ce programme qui s'attache à informer la population sur les questions d'alimentation et sur les moyens de mieux s'alimenter pour préserver sa santé à des coûts adaptés aux bas revenus. Mais n'y a-t-il pas paradoxe lorsqu'on parle de qualité de l'alimentation à des populations dont la préoccupation première se situe plutôt au niveau de la quantité de la nourriture?

«Les deux aspects se posent, répond Jocelyne Leduc-Gauvin; il faut distinguer entre la faim dans le sens de famine qu'on



PHOTO COURTOISIE COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD

rencontre dans plusieurs pays du Tiers-Monde, et la situation ici où dans un pays riche, nous-dit-on, il y a la faim, une partie du mois et le problème généralisé de l'alimentation tous les mois. Pour les gens venus d'ailleurs, c'est le paradoxe que dans un pays riche, dans bien des quartiers, bien des villages, bien des endroits, les gens n'ont pas les moyens de manger à leur faim tous les jours, et n'ont

certainement pas les moyens de suivre le Guide canadien... trente jours par mois.

L'alimentation est à la base de la santé... Depuis tant d'années que des couches populaires n'ont pas assez d'argent, j'ai l'impression que pour certains d'entre eux, la santé c'est pour les riches! Alors que moi j'estime que la santé est un droit.»

Un droit inscrit et reconnu au même titre que les autres dans les textes internationaux relatifs aux droits de la personne. Ce droit, en pratique, semble relatif et plutôt associé à l'assurance-maladie, alors que la santé est reliée à d'autres facteurs comme le logement et l'alimentation, particulièrement du point de vue qualitatif.

## INÉGALITÉS EN SOCIÉTÉ = INÉGALITÉS EN NUTRITION

Le problème ne se poste-t-il pas aussi aux riches dont le déséquilibre alimentaire peut engendrer des problèmes de santé? Oui, mais à un moindre degré, répond Jocelyne Leduc-Gauvin. Elle constate que «les populations à faible revenu de Montréal vivent neuf ans moins longtemps que les populations plus aisées et elles vivent 14 ans de moins en bonne santé.» Et elle donne une explication nette, sans bavure: «Des conditions de vie incompatibles avec la santé, en particulier au niveau de l'alimentation». Ainsi, c'est

une erreur de penser que le cardiaque type est un professionnel ou un riche industriel. Au contraire, les personnes à faible revenu sont davantage sujettes à une foule de maladies reliées à l'alimentation dont les maladies du cœur et des artères. À ce sujet, rappelons que le boeuf haché ordinaire très gras et le bologne coûtent moins cher que le steak haché maigre et le poisson. De plus, les pauvres n'ont pas les moyens d'acheter tous les fruits et les légumes nécessaires à la prévention d'un grand nombre de maladies.


#### PENDANT ET APRÈS LA PAUSE

«Ici, au Carrefour, le travail, je le fais avec des femmes du quartier. On fait les démarches ensemble et ce sont elles qui nous sensibilisent à ce qui se passe; dans tous les ateliers, il y a une pause qui sert à parler non pas de technique reliée à l'ate-

lier, mais d'événements du quartier et du pays, qui ont un impact sur la vie des gens. Ces pauses sont une occasion de conscientisation et de concertation entre les animateurs et les habitants. Un véritable travail d'équipe.

«J'ai un rôle à jouer pour aider les gens à améliorer leur alimentation mais lorsque je suis arrivée en 1973 pour mettre sur pied *Action-Alimentation*, on m'a dit "on sait que les gens mangent mal, essaie de savoir pourquoi"; je n'étais pas intéressée à faire ce travail toute seule et les réponses que nous avons eues, on les a obtenues ensemble. Nous avons fait des recherches-actions. Le document, le vidéo nous les avons faits ensemble. Et nous avons cherché les moyens d'informer les gens, car ce n'est pas intéressant de garder ces informations pour soi. Et nous avons fait des réunions à Pointe Saint-Charles et ailleurs

pour informer les gens et pour échanger avec elles des informations et voir si ce que nous faisons répond à leurs préoccupations, leurs besoins, leurs réalités.»

Le résultat est qu'il y a une plus grande sensibilisation au niveau de l'importance de l'alimentation et du lien alimentation-santé. Il se trouve que les moyens de la population pauvre réduisent leurs possibilités d'équilibrer leur alimentation. Mais *Manger mieux... à quel prix?*, dans sa nouvelle édition (vendu à 3 000 exemplaires), propose des menus et des produits de remplacement plus économiques. Jocelyne Leduc-Gauvin, qui est diététiste professionnelle, est satisfaite de son travail au Carrefour. Elle y découvre des réalités sociales, elle a le sentiment d'être utile et, avec les gens du quartier, «on a l'espoir qu'en travaillant ensemble, on peut améliorer les conditions de vie». 

#### Animation des petits groupes (R.402)

- 2 crédits - Inscription 10 \$ - Scolarité 150 \$  
Les 15 et 17 septembre de 9 h à 11 h 50;  
13 h 30 à 15 h 20  
Les 16 et 18 septembre de 9 h à 11 h 50  
**Anita FORTIN et coll.**

#### Vivre et faire vivre (D.602)

Les 29 septembre et 1er octobre  
de 9 h à 11 h 50; 13 h 30 à 15 h 20  
Les 30 septembre et 2 octobre  
de 9 h à 11 h 50  
**Guy CÔTÉ**

#### Expérience humaine : lieu de rencontre de Dieu (R.102)

Le 16 octobre de 18 h 30 à 21 h 20  
Les 17 et 18 octobre de 9 h à 11 h 50;  
13 h 30 à 16 h 20  
**Lise-Mance BOULARD**

#### Femmes et christianisme : un long malentendu (D.706)

Les 27 et 29 octobre de 9 h à 11 h 50;  
13 h 30 à 15 h 20  
Les 28 et 30 octobre de 9 h à 11 h 50  
**Marie GRATTON BOUCHER**



## INSTITUT DE PASTORALE

9715 • chemin de la Côte Sainte-Catherine • Montréal (Québec) • H3T 1B6

Baccalauréat en  
théologie pastorale

Certificat en  
études pastorales

Certificat en  
pastorale liturgique

Accompagnement  
personnalisé  
intégré au programme


Formation et réflexion  
à partir de l'expérience  
acquise

Temps plein,  
temps partiel,  
auditeur libre

1 crédit / session

Inscription : 10 \$

Scolarité : 50 \$

**POURQUOI**  
 ne pas vous inscrire?

Renseignements : (514) 739-3223

PIERRE BEAUDET

# AFRIQUE DU SUD: CET APARTHEID QUI N'EN FINIT PLUS

**D**epuis maintenant deux ans, l'Afrique du Sud est en transition. On s'en souviendra, le 2 février 1990, le président de Klerk annonçait la légalisation du *Congrès national africain* (ANC), la libération de Nelson Mandela et l'amorce de négociations avec les mouvements anti-apartheid. Depuis, les fameuses négociations en question ont effectivement démarré, avant d'être sérieusement compromises par la vague de répression qui déferle sur le pays. Sur le terrain, bien peu a changé...

## LA RÉPRESSION S'INTENSIFIE... ET SE PRIVATISE

Depuis que l'Afrique du Sud est « sortie de l'apartheid », le gouvernement de Klerk prétend que les droits de la personne ne sont plus violés comme avant. Pourtant, la violence fait rage. Tout au cours de 1992, une vague d'attentats et d'assassinats dirigés contre les militants-es de l'ANC et d'autres organisations anti-apartheid ont semé la terreur dans le Transvaal<sup>1</sup>. Selon les divers témoignages réunis après ces attaques, les responsables seraient tantôt des membres d'Inkatha<sup>2</sup>, tantôt des policiers et tantôt des membres d'escadrons de la mort. Il semble cependant que ces trois types d'attaquants soient étroitement liés entre eux. De nombreux témoins ont confirmé l'assistance portée à Inkatha par la police, et les escadrons de la mort paraissent clairement pilotés par des membres des services de sécurité et du corps policier.

À Alexandra, en banlieue de Johannesburg, les affrontements des derniers mois ont fait au moins une centaine de morts. Les organisations communautaires alliées à l'ANC, les « civics » dans le jargon politique sud-africain, sont la cible de ces attaques. L'enjeu est finalement de les empêcher d'organiser la population, de créer un climat de terreur et d'en faire porter le blâme sur les mouvements anti-apartheid.



PHOTO. MARK PETERS

## LES NOUVELLES LUTTES URBAINES

Résultat des politiques de l'apartheid, les zones urbaines en Afrique du Sud sont en crise. La proportion des familles dont le revenu est inférieur au minimum vital (4 000 rands par année) constitue maintenant 25%. On compte autour de Johannesburg plus de 900 000 squatters. À l'échelle du pays, plus de 7 millions de personnes vivent dans des « habitats informels ». Quand l'apartheid sera aboli, on peut imaginer que cette situation ne changera pas du jour au lendemain.

C'est dans ce contexte qu'est apparue une nouvelle génération de mouvements populaires: les « civics ». Diversifiés selon la force de leur implantation et de leur leadership, les « civics » le sont aussi socialement, reflétant le fait d'une population noire de plus en plus polarisée. Résidents permanents, squatters, travailleurs migrants habitant les *hostels*, tous habitent les *townships*, et ces populations ont des intérêts fort différents. Les squatters, par exemple, mènent des batailles pour l'accès à l'eau, pour des abris temporaires, alors que les habitants désirent des rues pavées et des tarifs d'électricité plus bas.


En dépit de ces contradictions réelles, la plupart des «civics» tentent de se réorganiser de façon à représenter les divers secteurs de la population. «Nous avons au bout de la ligne tous les mêmes problèmes», explique une porte-parole de la *Fédération des civics du Transvaal* (CAST), Penny Narsoo. Pour réaliser cette unification, les «civics» insistent pour la plupart sur leur indépendance politique, bien que la grande majorité de ses militants aguerris s'identifient à l'ANC. «Nous ne voulons pas être alignés, car en tant qu'organisation populaire, nous voulons défendre les intérêts de toute la population». À plus long terme, les militants-es des «civics» veulent éviter d'être absorbés par les appareils partidaires et d'être transformés en relais de l'État. Par contre, la majorité est consciente de la nécessité d'exercer une influence sur les organisations politiques, principalement l'ANC, puisqu'il

«faut absolument que cette organisation parvienne au pouvoir avec l'appui d'une base populaire organisée et consciente».

### RÉVOLUTION DANS LA RÉVOLUTION

Ces progrès se déroulent sur un terrain très difficile. Les manifestations multiples de la répression ont un impact dévastateur sur de nombreuses communautés. Dans plusieurs cas, les «civics» sont forcés de réaligner totalement leurs priorités, soit pour faire face aux conséquences des destructions, soit pour organiser l'auto-défense de la population. Ce qui souvent est très difficile, dans un contexte de dégradation sociale, de chômage et de déscolarisation des jeunes. «Nous sommes menacés, explique le politicologue sud-africain Steven Friedman, de "péruanisation", c'est-à-dire de démantèlement des

structures de base de la société. Le chaos, loin de servir la révolution, aboutirait à la fragmentation du pays en zones fermées les unes aux autres, dans lesquelles les *townships* deviendraient de véritables jungles.»

Une véritable course de vitesse est donc engagée. D'un côté, les forces destructrices libérées par les politiques passées et actuelles de l'État, et de l'autre, un projet encore imprécis, pour rebâtir la société, réintégrer l'ensemble de la population dans une Afrique du Sud réunifiée. Le défi est énorme et implique une «révolution dans la révolution» au sein des organisations. 

- 1 Région industrielle et minière du pays qui entoure Johannesburg et Soweto, les deux plus grands centres urbains du pays.
- 2 Mouvement noir d'extrême droite, historiquement allié au régime blanc.



LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

**D'ENQUÊTES DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES**

- Abonnement individuel 1 an : 20,00 \$
- Abonnement individuel 2 ans : 35,00 \$
- Abonnement individuel à l'extérieur du Canada 1 an : 25,00 \$
- Abonnement institutionnel 1 an : 28,00 \$
- Abonnement institutionnel à l'extérieur du Canada 1 an : 33,00 \$
- Abonnement de soutien 1 an : 28,00 \$
- Étudiants / Sans-emploi 1 an : 14,00 \$
- Numéro individuel 3,75 \$ + 1,30 \$ poste

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL
PAIEMENT INCLUS :
FAIRE PARVENIR VOTRE CHÈQUE OU MANDAT-POSTE À : <b>Revue Vie Ouvrière, 1212, rue Panet, Montréal (Québec), H2L 2Y7 • Téléphone : (514) 523-5998</b>

# ÉTOUFFANT SOUS LA CENSURE DU VATICAN LEONARDO BOFF QUITTE LE CLERGÉ

LE THÉOLOGIEEN DE LA LIBÉRATION LE PLUS HAÏ PAR LE VATICAN, LEONARDO BOFF, LÂCHE LA PRÊTISE. L'ÉVÉNEMENT EST SIGNIFICATIF À LA VEILLE DE LA 3<sup>E</sup> RENCONTRE DES ÉVÊQUES LATINO-AMÉRICAINS, EN OCTOBRE, QUI RISQUE DE REMETTRE EN QUESTION L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE DE L'ÉGLISE POUR LES PAUVRES. LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION A REMPLACÉ LE COMMUNISME COMME IDÉOLOGIE SUBVERSIVE EN AMÉRIQUE LATINE. LE VATICAN ET LES ÉTATS-UNIS S'ENTENDENT LÀ-DESSUS. LEUR LUTTE EST SANS MERCY. VOICI DE LARGES EXTRAITS DE LA LETTRE ÉMOUVANTE ET INCISIVE QUE BOFF ÉCRIVAIT LE 28 JUIN DERNIER POUR EXPLIQUER SA DÉCISION.

**I**l y a des moments décisifs dans la vie d'une personne. Pour être fidèle à soi-même, elle doit changer de route. J'ai modifié ma route. Je n'abandonne pas la bataille. J'abandonne le ministère sacerdotal, mais je reste dans l'Église. Je m'éloigne de l'Ordre franciscain mais pas du songe, tendre et fraternel, de saint François d'Assise. Je continue et je serai toujours un théologien, dans la matrice catholique oecuménique, à partir des pauvres, contre la misère et en faveur de la libération. (...)

## PERDRE SA DIGNITÉ

Je sors pour maintenir ma liberté de travail qui a été grandement entravée. Ce travail est la raison de ma lutte depuis les derniers vingt-cinq ans. Quand une personne n'est plus fidèle aux raisons qui ont donné un sens à sa vie, c'est en quelque sorte perdre sa dignité et diluer sa propre identité. Je ne le ferai pas. (...)

J'ai toujours soutenu la thèse qu'une Église véritable doit avoir des structures et des

**LEONARDO BOFF est un des pères de la théologie de la libération. Brillant théologien latino-américain, Boff étouffait sous la censure et la condamnation du Vatican. En entrevue à VO il y a quatre ans (n°214, décembre 1988), il déclarait préférer rester dans l'Église, malgré les compromis et les souffrances, plutôt que de se retrouver seul avec ses livres. Le 28 juin dernier, juste avant la parution de son nouveau livre, qui n'avait pas reçu l'imprimatur, Boff annonçait sa décision de quitter le sacerdoce.**

habitudes qui n'impliquent pas la discrimination des femmes ni l'infériorité des laïcs. Une Église véritable ne doit pas se méfier des libertés modernes ni de l'esprit démocratique. Elle doit plutôt craindre la très grande concentration du pouvoir dans les mains du clergé.

Ce qui est une erreur dans la doctrine de la Trinité ne peut pas être une vérité dans la doctrine sur l'Église. Au sujet de la Trinité, on enseigne qu'il ne peut y avoir de hiérarchie. On ne doit dans la sainte Trinité, en aucun cas, parler de subordination. Cela serait hérétique. Les personnes divines sont d'égale dignité, d'égale bonté, d'égal pouvoir. (...) Mais quand on parle de l'Église, on dit qu'elle est essentiellement hiérarchique. Et que la division entre clercs et laïcs est de droit divin! (...)

## L'ÉGLISE CRÉE LES INÉGALITÉS

La forme actuelle d'organisation de l'Église (elle ne fut pas toujours ainsi dans l'histoire) crée et reproduit davantage d'inégalités. Ce n'est pourtant pas l'image et la manière fraternelle qu'en ont données Jésus

et ses apôtres. Mais pour avoir voulu aller dans ce sens, du reste en m'insérant dans la tradition prophétique du christianisme et des idées des réformateurs, à commencer par saint François d'Assise, voilà qu'est tombée sur moi une sévère surveillance de la part des autorités doctrinales du Vatican. (...)

Dès 1971, j'ai reçu fréquemment des lettres, des admonestations, des punitions. Qu'on ne me dise pas maintenant que j'ai refusé le dialogue. J'ai répondu à toutes les lettres. J'ai négocié, deux fois, mon éloignement temporaire de l'enseignement. J'ai participé en 1984 au «dialogue» à Rome devant la plus haute autorité doctrinale de l'Église catholique-romaine. J'ai reçu sans me plaindre le décret de la condamnation de plusieurs de mes opi-

nions en 1985. Et ensuite (contre le sens du droit, puisque je m'étais soumis à tout), je fus puni par un temps de silence prolongé. J'ai accepté, disant que «je préférerais marcher avec l'Église (des pauvres et des communautés ecclésiales de base) plutôt que seul avec ma théologie». J'ai été démis de la rédaction de la revue *Ecclésiastique* brésilienne et éloigné des éditions *Vozes* en m'imposant un statut spécial, qui m'oblige pour chaque écrit à soumettre mon texte à une double censure, une, interne, à l'Ordre franciscain, et une autre, de l'évêque, qui donne finalement ou ne donne pas, *l'imprimatur*.

### LE CERCLE SE RÉTRÉCIT ENCORE

J'ai tout accepté et je me suis soumis à tous. Mais entre 1991 et 1992, le cercle s'est encore rétréci. On m'a démis de la revue *Vozes* (la plus ancienne revue culturelle du Brésil). Pour moi, on a demandé à nouveau une censure préliminaire sur chacun de mes livres, articles ou simples écrits. Elle fut appliquée avec zèle. Et pour un temps indéterminé, je devais m'éloigner de l'enseignement de la théologie.

L'expérience subjective du pouvoir doctrinal que j'ai vécue durant ces vingt ans, je peux la résumer ainsi: ce pouvoir est cruel et sans pitié. Il n'oublie rien, ne pardonne rien. Mais il ne lâche rien. Et pour arriver à ses fins, il prend le temps nécessaire et les moyens pour atteindre son but: mettre à la raison la science théologique. (...)

La sensation que je ressens aujourd'hui est celle d'être devant un mur. Je ne peux pas avancer. Reculer serait pour moi sacrifier ma propre dignité et renoncer à une lutte de tant d'années.

Tout n'est pas valable dans l'Église. Jésus lui-même est mort pour témoigner que tout n'est pas valable dans ce monde. Il y a des limites qu'on ne peut pas transgresser. Le droit, la dignité et la liberté de l'homme font partie de ces limites. Celui qui s'abaisse continuellement en devient courbé et déshumanisé. (...)

Avant de devenir amer, avant de voir détruites en moi les bases humanitaires de la foi et de l'espérance chrétiennes,

avant de voir attaquée en moi l'image évangélique du Dieu incarné dans les personnes, je préfère changer de chemin. Non pas de direction. (...)

### GRAVE CRISE DANS L'ÉGLISE

Il y a effectivement une crise grave au sein de l'Église catholique. Deux attitudes se confrontent durement. L'une croit dans la force de la discipline et la deuxième dans la force intrinsèque du cours des choses. La première pense que l'Église a besoin d'obéissance et de soumission de tous. Cette attitude est majoritairement assumée par des secteurs hégémoniques de l'administration centrale de l'Église. La seconde pense que l'Église a besoin de se libérer et croit à l'Esprit-Saint. Ce dernier enseme la histoire et les forces vitales, conférant la fécondité au corps ecclésial millénaire. Cette attitude est représentée par des secteurs importants des Églises de la périphérie, du tiers monde et du Brésil.

Indiscutablement, je me situe dans la seconde attitude. Je suis avec ceux et celles qui font de la foi une victoire sur la peur. (...)



PHOTO: A. TRÉFEU



MARYSE ROBERT

## LES AUTOCHTONES DE L'ALASKA: TROIS DOLLARS L'HECTARE

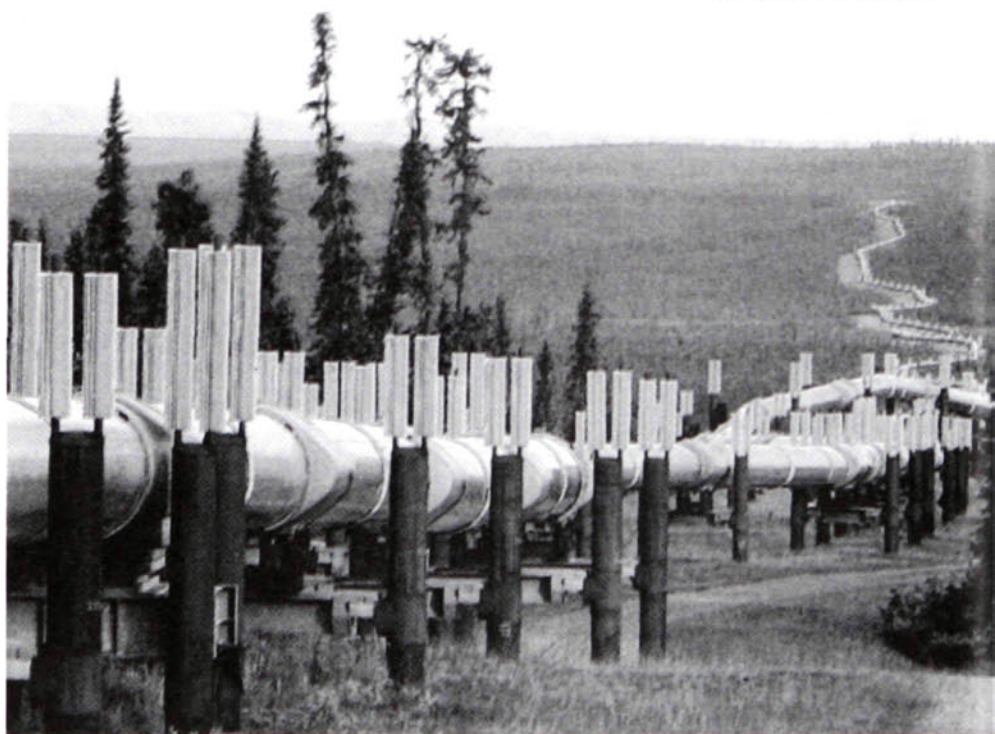
PHOTO: HANS-JÜRGEN BURKARD

**V**enus s'installer en Amérique du Nord après avoir traversé la mer de Béring il y a plusieurs milliers d'années, les autochtones de l'Alaska (les Inuits, Aleuts et quelques nations «indiennes» telles les Athabascans, Tlingits, Haidas et Tsimshians) ont dû faire face à plusieurs occupations étrangères. Au 18e siècle, les Russes s'y sont installés pour ensuite vendre, en 1867, l'Alaska aux États-Unis pour la modique somme de 7,2 millions \$ÉU. Pourtant jamais les autochtones n'avaient été conquis ou n'avaient cédé leurs terres aux Russes, lesquels ont donc vendu ce qui ne leur appartenait pas. En 1898, la découverte de l'or a amené plusieurs «Blancs» dans la région. Des bureaucrates, des missionnaires et des militaires ont suivi. Finalement, en 1959, l'Alaska devenait le 49e État des États-Unis.


Pendant tout ce temps, les autochtones ont tenté à plusieurs reprises de préserver leurs terres. Il a fallu attendre 1968 et la découverte de pétrole pour que le gouvernement des États-Unis s'engage à négocier un accord avec les autochtones suite aux pressions des multinationales du pétrole qui voulaient y construire un pipeline.

### UNE ÉTHIQUE DE PROFIT

En 1971, le Congrès des États-Unis adoptait une loi connue sous le sigle de «ANCSA» (*Alaska Native Claims Settlement Act*), laquelle transférait près de 90% du territoire au gouvernement des États-Unis et à l'État de l'Alaska. Du coup, les autochtones voyaient leurs droits ancestraux éteints sur cet immense territoire. Ils n'avaient plus le droit d'y chasser ou d'y pêcher. En compensation, ils se voyaient



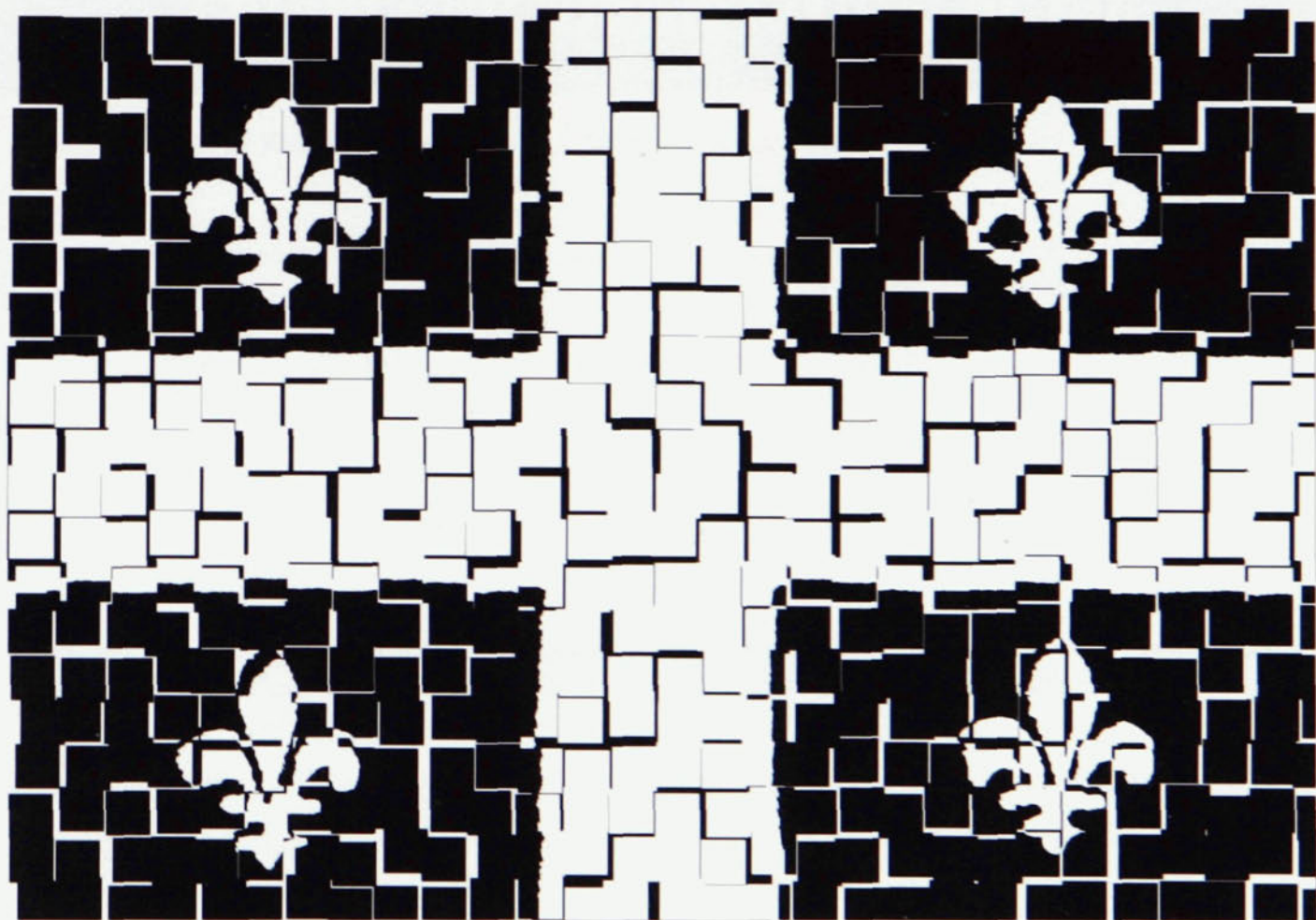
octroyer 962,5 millions \$ÉU, soit l'équivalent de trois dollars par hectare perdu, et le dixième de la superficie de l'État. Sous des décors de développement économique, l'ANCSA allait aussi créer une structure corporative et une éthique de profit tout à fait étrangères aux 80 000 autochtones de l'Alaska dont les ancêtres ont traditionnellement prôné des valeurs communautaires. Treize «corporations» régionales (dont une pour les non-résidents) et plus de 200 «corporations» villageoises étaient mises sur pied. Tout autochtone (ayant au moins un quart de sang inuit, aleut ou «indien») né avant le 18 décembre 1971 s'est vu octroyer 100 actions dans une «corporation» régionale et 100 actions dans une «corporation» villageoise.

L'ANCSA a engendré de nombreux problèmes. D'abord, la très grande majorité des autochtones de l'Alaska n'a pas été consultée avant l'adoption de cette loi qui allait lier leur héritage aux caprices et rouages de l'Amérique «corporative» auxquels ils étaient peu rompus. D'ailleurs, plusieurs corporations ont subi des pertes ou encouru des difficultés financières importantes, suite soit à de trop longs litiges en cour pour l'obtention de terres, tel que stipulé dans l'ANCSA, de mauvais placements, ou l'inflation galopante des années '70. En fait, lors des travaux d'une commission ayant pour mandat d'étudier en 1983-1984 l'impact de l'ANCSA, plusieurs autochtones ont déclaré que seuls les avocats avaient vraiment profité de cet accord. 


# CONSTRUIRE LE QUÉBEC DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

À la CEQ,  
nous militons pour  
l'indépendance.

Mais nous sommes d'avis que  
le projet national n'a de sens  
que combiné à un véritable  
projet social, conçu pour la  
majorité.



Et, c'est dès maintenant qu'il faut y penser.  
Dès maintenant, qu'il faut en parler

 CEQ

# Il n'y a qu'une façon de trancher sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec:

## Un référendum sur la souveraineté du Québec

■ La loi 150 votée par l'Assemblée nationale du Québec prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard le 26 octobre 1992.

■ Le gouvernement du Québec, en particulier le premier ministre Robert Bourassa, se sont commis sur un échéancier et un processus démocratique précis auxquels aucune conférence constitutionnelle, aucune négociation constitutionnelle, aucune élection ne pourra se substituer.

■ À l'heure des grandes transformations mondiales, le Québec, plus que jamais, a besoin de mettre la main sur tous les leviers politiques et économiques propres à un État souverain.

■ Le règlement de la question constitutionnelle est une clé essentielle au développement du Québec et à la construction de son projet social et économique.

### Le moment est venu

pour le premier ministre du Québec  
de respecter son engagement face au peuple  
du Québec.

### Le moment est venu

pour le peuple québécois  
de décider de son avenir en se prononçant  
par voie de référendum sur la souveraineté  
du Québec, tel que le stipule la loi 150.



**La Confédération des syndicats nationaux**  
1601 rue de Lorimier, Montréal H2K 4M5.